

LE PROGRES DU GOLFE

No 20 - 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 23 Août 1935

Publié par la Cie du "Progrès du Golfe"

Imprimé à l'Imprimerie Gilbert, Ltée

Fortin, Rév. Alph. Sém.
1 mai 36
Abonnement... par année

Ce que nous attendons d'eux

Au cas d'une guerre entre l'Angleterre et l'Italie, quelle devra être l'attitude du Canada ?

Notre pays sera-t-il appelé, comme en 1895 et en 1914, à participer à cette guerre ?

Ces questions se posent, d'une façon qui les embarrasse énormément, à tous les chefs de parti qui sollicitent en ce moment les suffrages canadiens. Jusqu'à présent ils ne se prononcent guère. MM. King et Bennett ont déclaré que rien ne se fera sans le consentement du Parlement. M. Stevens va un peu plus loin en se prononçant contre la participation, mais en atténuant sa déclaration par cette restriction: "à moins qu'il ne soit évident que le peuple du Dominion comprend la situation et approuve la décision du gouvernement." M. Stevens se ménage donc une porte "assez large", écrit M. Olivier Asselin dans la Renaissance, pour y faire passer plusieurs trains chargés de soldats.

Le peuple canadien a droit d'exiger davantage de ses divers chefs politiques; c'est qu'ils adoptent une franche et ferme attitude, qu'ils déclarent sans atermoiement, sans ambages, que le Canada s'abstiendra d'envoyer ses troupes se battre dans une guerre qui ne menace ni de près ni de loin son territoire et que l'Angleterre est capable de faire seule, de l'aveu du "Star" de Montréal.

Consulter la parlement, dans les circonstances, ne servirait qu'à faire triompher les intrigues des jingoes en faveur de notre participation. Il vaudrait mieux, comme le promettait M. Meighen en 1926, consulter le peuple lui-même au moyen d'un plébiscite. Mais ce qui vaut encore mieux que tout cela, c'est que nos chefs politiques et leurs candidats s'affirment nettement, quoi qu'il advienne, contre l'intervention et la participation du Canada au conflit qui menace d'éclater entre l'Angleterre et l'Italie.

Il faut qu'ils se prononcent et pour cela, s'ils refusent, il faudra les contraindre.

Le verdict d'Alberta

Les instances de l'hon. M. King pour convaincre l'électorat que celui-ci doit rester fidèle au régime des deux partis traditionnels, dont l'un, au dire d'un organe de M. King la "Riposte", est un moribond cancéreux en décomposition, ont témoigné d'alarmes que les élections provinciales en Alberta démontrent n'être pas vaines.

Cette province, ancienne forteresse libérale, passée aux Fermiers-Unis, vient de balayer de son territoire, en même temps que ces derniers, libéraux et conservateurs, dont il ne restera au nouveau parlement que quelques unités, pour se confier sans réserve à un parti nouveau-né, qui porte le nom de "Ligue du Crédit Social" et qui a été fondé par William Aberhart, économiste évangéliste de Calgary, son chef.

Evidemment, comme disent les libéraux pensant à Ottawa et les conservateurs pensant à Québec, le peuple "veut un changement." Mais le changement, si l'on en juge par ce qui vient de se passer en Alberta, est peut-être plus un changement de régime avec de nouveaux hommes et de jeunes partis qu'un simple changement de gouvernement avec les vieux partis entre lesquels il n'y a guère de différence que le nom ou l'étiquette, selon maints chefs politiques éminents.

La victoire d'Aberhart et du Crédit Social n'est pas pour décourager un Stevens ou un Woodsworth, qui vont bien se cracher dans les mains et repartir avec une nouvelle ardeur à la conquête des électeurs désireux... d'un changement.

Une histoire de "grand feu" en 1873 à Rimouski

D'une ville des Cantons de l'Est un homme d'affaires en vue nous écrit au sujet d'une conflagration qui aurait détruit la ville ou la paroisse de Rimouski il y a 62 ans, et sur laquelle il nous demande des renseignements. Comme nous n'avons jamais entendu parler de ce grand feu qui aurait réduit en cendres notre Germanicopolis ou ses alentours, nous soumettons la question à nos lecteurs. S'il en est qui sont en état de fournir les informations désirées, nous leur saurons gré de nous les communiquer.

Pour faire comprendre mieux l'histoire, qui nous paraît fabuleuse, voici textuellement ce que nous écrit le citoyen de la région des Bois-Francs:

"Il y a 62 ans environ, j'étais allé en excursion à Bersimis, avec mon père, ma mère, mes frères et soeurs. C'était un monsieur Girouard, de Chiclin Beaudet et Girouard, de Québec, marchands de quincailleries, qui organisait cette excursion, dans le but de faire connaître leurs entreprises industrielles, scieries considérables, réserves forestières, etc. Il y avait tout un village, d'un côté, pour les hommes des scieries. De l'autre côté de la rivière, il y avait une mission de sauvages, avec église, musée d'objets zoologiques, etc.

Avant de nous rendre à Bersimis, nous avions fait escale à Rimouski, et je veux vous demander si vous avez entendu parler d'un grand incendie qui avait détruit Rimouski dans ce temps, juste la veille de notre passage à Rimouski. Il y avait un long quai, et au bout de ce quai était ce village incendié. C'est un souvenir qui a hanté ma mémoire très souvent et que j'ai aimé à vous dire, vu que vous vous intéressez aux choses de Rimouski. Si vous en savez plus long, par l'histoire écrite ou la tradition orale, veuillez me le dire.

"Nous avions quitté Rimouski pour traverser au nord, vers quatre heures de l'après-midi, et vous dire que le soleil était beau et voulait plonger dans l'eau enflammée ! C'était un mirage éblouissant pour ma jeune imagination.

"Speaker" et "speakerine"

On remarque dans l'Annuaire de la Radiodiffusion Nationale, Paris, édition de 1933 et celle de 1934, que l'on emploie le mot "speaker" et même celui de "speakerine" pour désigner l'annonceur au micro. Le terme est d'usage courant dans les stations de T. S. F. en France. On lit à la page 219 de l'Annuaire de 1933, le passage suivant:

"Parmi tous les personnages invisibles qui concourent à la présentation d'une émission radiophonique, il en est un dont le rôle est prépondérant, qu'on le veuille ou non; c'est le "speaker" que d'aucuns, "voulant rompre en visière avec la tradition, dénomment "parleur", "annonceur", "présentateur", "présentateur", "hérald", "radiolecteur", etc.

Au Canada français, la tradition n'a pas trouvé d'autre terme que celui qui s'emploie dans tous les postes. On dit l'annonceur.

L'Exposition de Rimouski

Les expositions agricoles ont pour objet et résultat de faire voir au grand public qui les fréquente les produits de toutes sortes qui se réalisent sur la ferme. La qualité du sol, la valeur des espèces végétales et des races animales, de même que l'ingéniosité, l'habileté du cultivateur et de sa famille, se révèlent dans ces intéressantes exhibitions. Les expériences tentées et réussies y sont démontrées par l'étalage même des exhibits.

Les expositions contribuent d'une façon très effective au développement du savoir parmi la classe agricole. Elles sont, pour tous nos cultivateurs en général, une mine précieuse d'informations pratiques. Elles sont, au surplus, un moyen de publicité directe auprès des consommateurs, dont plusieurs profitent de leurs visites pour faire, tout de suite ou plus tard, d'excellents marchés avec les exposants.

L'exposition de comté, une des nombreuses formes de la décentralisation qu'on souhaite avec ardeur, permet aux cultivateurs et aux consommateurs de la région d'y prendre part en grand nombre, et c'est pour nos propres gens un avantage qu'ils ne pouvaient avoir quand il n'y avait que des expositions centrales ou provinciales, à cause de leur éloignement.

Nous possédons, dans notre région du bas St-Laurent, cet avantage d'une exposition agricole sur place, à Rimouski, et qui rivalise de succès avec toutes les autres analogues. Il nous incombe à tous, citoyens et villageois, de lui témoigner le plus vif intérêt en la visitant longuement, attentivement, intelligemment. Nous en rapporterons d'excellents et fructueux souvenirs, tout en témoignant à nos frères cultivateurs un encouragement sensible, dont ils nous savent gré et qui les stimule dans leurs efforts méritoires et admirables pour améliorer leurs méthodes de production, pour rendre leur profession plus progressive en même temps que plus rémunératrice.

L'exposition du comté de Rimouski, qui a dû, comme toutes les autres, traverser les dures années de crise, est une entreprise qui a pu survivre et qui devient de plus en plus attrayante. L'industrie et le commerce contribuent à son succès, tout en se faisant leur propre réclame, par de magnifiques étalages et démonstrations. D'autre part, les amusements, qui ne le cèdent en rien à ceux qu'on trouve dans les expositions de même envergure, procurent à tous de fort agréables divertissements.

Ouverte cet avant-midi, l'Exposition du comté de Rimouski durera quatre jours, jusqu'à lundi. Espérons que de toutes les paroisses du comté, de notre ville en particulier, les visiteurs y afflueront. C'est une visite qui en vaut la peine, qui ne coûte pas cher, qui plaît et renseigne, et dont on aime à causer une fois de retour au foyer.

Une lutte à trois dans Rimouski ?

Peu avant de mettre sous presse, nous recevons de l'échevin G.-A. Morin une lettre annonçant qu'il sera candidat à l'élection fédérale du 14 octobre dans notre comté de Rimouski.

La semaine dernière, M. H. Boulay, ancien député et adversaire de Sir Eugène Fiset à l'élection de 1930, laissait entendre qu'il serait de nouveau candidat de M. Bennett dans Rimouski, si les conservateurs de son ancien comté l'en priaient. Ceux-ci n'ayant pas encore tenu leur convention, l'on ne sait donc pas qui sera leur porte-drapeau, de M. Onésime Tanguay, cultivateur de Luceville, dont il est question depuis quelque temps, ou de M. Boulay, ou de tout autre.

Il semble sûr néanmoins qu'avec notre député actuel Sir Eugène Fiset, qui sera de toute évidence le candidat du parti libéral, nous assisterons dans Rimouski à une lutte entre trois.

L'échevin Morin, d'après sa lettre que nous publions dans ce numéro, ainsi qu'il le demande, n'indique pas la raison et la couleur de sa candidature. Nous augurons, dans l'expectative où il nous laisse en l'absence de toute précision à cet égard, qu'il se portera candidat du troisième parti, — celui de la Restauration fondé par l'hon. Harry Stevens. A moins qu'il n'ait l'intention d'être candidat libéral-indépendant ?

Pour le moment donc, deux questions se posent aux électeurs du "grand et beau comté" de Rimouski: quel sera le candidat du "vieux parti" conservateur contre Sir Eugène Fiset, et quelle couleur ou quel drapeau arborera M. l'échevin Morin dans la mêlée...

Un peu de tout (Par INSTANT)

Histoire vraie

L'Exposition est ouverte depuis ce matin et cela me rappelle un incident survenu durant ces fêtes l'an dernier.

Un jeune homme et son amie étaient assis dans l'ombre côté à côté, le long de la bâtisse principale, et malgré les nombreux visiteurs qui allaient et venaient sur le terrain, ces deux amoureux agissaient comme si personne n'était témoin de l'échange de leurs vœux lorsque tout à coup la police s'amène et leur ordonne de déguerpir.

— Nous sommes mariés, de répondre les deux tourtereaux.

— Raison de plus pour vous en aller, reprit l'officier de la loi, et démenagez sur-le-champ si vous ne voulez pas passer pour de jeunes mal famés.

On déménage

Mardi de cette semaine, onze détenus à la prison locale s'embarquaient, menottes aux poignets, à bord du "local" à destination de la prison de Québec, où ils seront détenus jusqu'à l'expiration de leur sentence.

La prison de Rimouski est faite pour héberger 26 prisonniers et lundi il y en avait 59. Après le départ des onze, mardi, il en restait encore 48 qui, soyez-en certains, n'auront pas plus d'espace qu'il en faut puisqu'il n'y a pratiquement de place que pour 26 prisonniers. Comme ce n'est pas la première

fois que des détachements de prisonniers sont envoyés à Québec faute d'espace à Rimouski, il n'est pas surprenant qu'on demande depuis quelques années l'agrandissement de la prison locale; mais il est plus surprenant de constater qu'on ne semble pas vouloir donner suite à la requête.

Cinq ans de pénitencier

Walter Giasson, auteur des principaux vols commis dans les résidences de l'automne dernier à Trois-Pistoles, Ste-Luce et Routhville, vient d'être condamné à cinq ans de pénitencier et cela pour plusieurs accusations.

Ce dangereux cambrioleur était, il y a quelques mois, recherché dans toute la province. Ce n'est que dernièrement qu'il fut arrêté à Québec alors qu'il avait sur lui deux revolvers chargés.

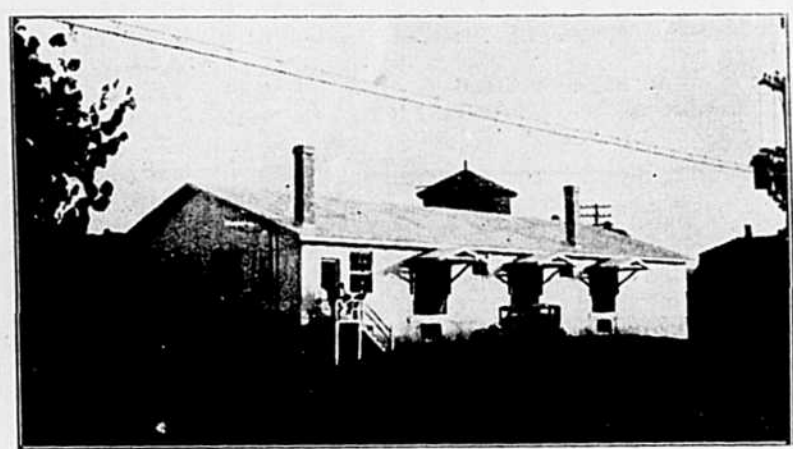
En amitié

Le gouvernement provincial de concert avec la municipalité de Rimouski a commencé cette semaine le pavage en amiéste de la rue de la Cathédrale à partir de la rue de l'Évêché jusqu'aux limites de la ville. Des demandes avaient aussi été faites au Ministère de la Voirie pour le pavage de certaines parties des rues Notre-Dame et Rouleau. J'apprends qu'il n'y a encore rien de décidé pour ces deux dernières rues et pourtant ces travaux s'imposent.

Il est à espérer que nos échevins feront de nouveau pression auprès du gouvernement pour que ces travaux soient exécutés avant jan-

Nouvel entrepôt frigorifique

RECEMENT CONSTRUIT PRES DE LA GARE A RIMOUSKI



(Photo de Isidore Blais, photographe et imprimeur, Rimouski).

Le nouvel entrepôt de la Coopérative Fédérée

Pous faire son tour de Gaspésie

UNE AMERICAINE A BRULE LES ETAPES ET EST VENUE DE PITTSBURG A RIMOUSKI EN AVION.

Madame K.-M. Edward, de Pittsburg, Penn., est arrivée à Rimouski, ce après-midi à 4 h. 30, en avion. Quittant son avion, elle a immédiatement loué une automobile pour entreprendre le tour de la Gaspésie. Quand elle sera de retour en notre ville, elle reprendra l'avion pour retourner chez elle à Pittsburg.

Noces d'or de M. et Mme Joseph Chouinard

MESSE A LA POINTE-AU-PERE-BANQUET, CHANT ET MUSIQUE A STE-FLAVIE.

Une belle fête de famille s'est déroulée cette semaine à Ste-Flavie en l'honneur de M. Joseph Chouinard, ancien inspecteur des Beurveries et Fromageries, et madame Chouinard, de notre ville, qui célèbrent cette année leur 50e anniversaire de mariage.

A leur insu, les enfants et petits-enfants des jubilaires organisèrent une soirée de chant et musique, préparèrent un copieux festin et, sans mot dire, vinrent chercher M. et Mme Chouinard à Rimouski et les conduisirent à Ste-Flavie chez leur fils M. Ludovic Chouinard, où se déroula une partie de la fête.

Parmi les parents et amis présents à cette manifestation on remarquait les enfants des jubilaires: Ludovic et son épouse, de Ste-Flavie, Jean, de Granby, Rachel (Mme Joseph Desrosiers) et son mari, Ste-Flavie, Stella (Mme Meunier) de Montréal, Blanche (Rév. Mère Marie de la Miséricorde), du Couvent des Soeurs du Saint-Rosaire, Berthe (Mme Laurent Giroux) et son mari, de St-Casimir; leurs petits-enfants, Benoît, Thérèse, Clément, Stella et Raymond Desrosiers, Gilberte, Béatrice, Alice, Emilien, Fernand et Lucien Chouinard; ainsi que quelques invités: MM. l'abbé J.-L. Noël, curé de Ste-Flavie, le chanoine Jos. Perron, curé de St-Anaclet, la Rév. Mère Supérieure du Couvent des Soeurs du Saint-Rosaire, Mme Paul Clément, de Québec, Mmes Eugène et Emilio

Chouinard, M. et Mme Jos. Saint-Amand, MM. Pierre et Maurice Chouinard, etc.

A l'arrivée des jubilaires chez M. Ludovic Chouinard, une adresse leur fut lue par leur petit-fils Benoit. Le thé fut servi à 5 heures, après quoi un groupe d'enfants rendit de beaux morceaux de chant accompagnés, au piano, par Mlle Laura Francoeur.

Vers 8 heures, on se rendit chez M. Joseph Desrosiers où une table chargée et décorée attendait le joyeux groupe. Le dîner fut servi par Mlle Anne-Marie Blanchette, nièce de M. et Mme Chouinard, et Mlle Laura et Isabelle Fournier. A l'issue du banquet quelques convives prirent la parole, entre autres MM. les abbés Noël et Perron, MM. Laurent Giroux et Benoit Desrosiers, pour féliciter les heureux jubilaires d'avoir, durant un demi-siècle de vie commune, élevé une si belle famille et créé autour d'eux le bonheur et l'aisance. Ils terminèrent en leur souhaitant encore longue vie, santé et bonheur. Profondément touché de toutes ces marques de sympathie et d'amitié, M. Chouinard remercia chaleureusement tous ceux qui avaient bien voulu prendre part à cette réunion, en particulier, aux organisateurs et déclara avoir assisté à la plus belle fête de sa vie.

Bien qu'il était tard dans la nuit lorsque la fête se termina, les heureux jubilaires assistaient le lendemain matin à une messe à Ste-Anne de la Pointe-au-Père, clôturant par une messe d'action de grâce des fêtes dont le souvenir ne meurt jamais.

AVANT LEUR DEPART POUR LA CHINE

BANQUET A L'HOTEL DU ROCHER-BLANC. — REUNION AU SEMINAIRE.

Vingt-et-un confrères de classe assistaient, mardi soir, à un banquet à l'hôtel du Rocher-Blanc en l'honneur des Révérends Pères Georges Vaillancourt, de Rimouski, et Oscar Fortin, de St-Luc, de Matane, qui s'embarqueront vers la mi-septembre pour la Chine. Que de souvenirs, que d'anecdotes, chacun se plut à raconter au cours de ce banquet. M. l'abbé Hilaire Demeule, choisi pour présider, remercia ses confrères qui avaient bien voulu répondre à l'invitation qui leur fut faite et il laissa la parole aux deux nouveaux missionnaires, élèves du Séminaire de Rimouski et des Missions Étrangères, qui, eux aussi, remercièrent leurs confrères de la marque de sympathie

Assistaient à cette réunion: MM. les abbés Marius Côté, vicaire à Ste-Félicité, Aurèle Lévesque, vicaire à St-Louis du Ha! Ha!, Gérard Marquis, vicaire à St-Simon, Gérard Leblond, vicaire à Bale-des-Sables, Raoul Roy, Laurent Beaulieu, Donat Crousset, J.-B. Caron, Hilaire Demeule, professeurs au Séminaire, les héros de la Fête, les RR. Pères Georges Vaillancourt et

dont ils faisaient preuve à leur égard. Bien qu'ils aient décidé de s'expatrier sans savoir s'il leur sera possible un jour de revenir au Canada, ils déclarèrent emporter de tous le meilleur des souvenirs.

Le lendemain tous assisteront à une messe au Séminaire, chantée par M. l'abbé Hilaire Demeule. Après le déjeuner qui fut aussi servi au Séminaire, on se rendit faire une visite au Supérieur du Séminaire, M. le Chanoine Lionel Roy. L'on se sépara, emportant de cette réunion un souvenir qui ne meurt pas, tant sont sincères et loyaux les liens qui unissent dans la vie les élèves d'une même classe.

Assistaient à cette réunion: MM. les abbés Marius Côté, vicaire à Ste-Félicité, Aurèle Lévesque, vicaire à St-Louis du Ha! Ha!, Gérard Marquis, vicaire à St-Simon, Gérard Leblond, vicaire à Bale-des-Sables, Raoul Roy, Laurent Beaulieu, Donat Crousset, J.-B. Caron, Hilaire Demeule, professeurs au Séminaire, les héros de la Fête, les RR. Pères Georges Vaillancourt et

M. BOULAY SERA-T-IL CANDIDAT

Il y a quelque temps, "L'Événement" annonçait que les conservateurs de Rimouski songeaient à prier M. H. Boulay, ancien député du comté d'Ottawa, d'être candidat contre Sir Eugène Fiset, député libéral sortant, aux prochaines élections.

M. Boulay a répondu par la lettre suivante, qui fut publiée dans le même journal:

Kedgwick, N.-B., août 1935.

Monsieur,

J'ai lu dans votre journal que vous annoncez comme probable ma candidature dans Rimouski contre le général Fiset. Il est vrai que, quoique je sois au Nouveau-Brunswick depuis quelques années, je ne me considère ici que temporairement et pour encourager les Canadiens-Français établis ici, mais je ne peux rien dire sur le sujet en question. Il est aussi vrai que plusieurs de mes anciens électeurs m'ont parlé de la chose, mais je ne peux prendre de décision tant qu'une convention n'aura pas eu lieu pour le choix d'un candidat. Il doit y avoir dans Rimouski des hommes plus jeunes que moi qui devraient s'occuper de politique.

Votre tout dévoué,

H. BOULAY.

A défaut d'autres conservateurs prêts à porter le drapeau de leur parti dans notre comté, l'ancien député semble donc disposé à entrer de nouveau dans l'arène politique, si on l'appelle.

J. B.

L'ECHEVIN MORIN ANNONCE SA CANDIDATURE

DANS LE COMTE DE RIMOUSKI AU FEDERAL



M. le Directeur du "Progrès du Golfe", Rimouski.

Cher Monsieur,

Seriez-vous assez bon d'annoncer dans le prochain numéro de votre journal que je serai candidat à la prochaine élection fédérale le 14 octobre prochain.

Je ferai connaître mon programme électoral dans un autre numéro de ce journal si vous m'accordez votre hospitalité.

Vous pouvez maintenant annoncer que je tiendrai des assemblées publiques au cours de ma campagne dans chaque paroisse du comté.

Ma première assemblée aura lieu à Rimouski et je serai heureux de rencontrer à cette occasion, aussi bien que n'importe où dans la suite, tout autre candidat ou aspirant candidat.

J'envoie en même temps qu'à vous la même lettre à l'"Echo du Bas St-Laurent".

Veillez me croire, Votre dévoué,

G.-A. MORIN, Echevin, Quartier St-Germain.

238 candidats pour 63 sièges. C'est-à-dire que l'Alberta comptera le 22 au soir plus de députés que de députés.

Il y a des gens qui ne peuvent plus se compromettre. (Le Journal de Waterloo).

Oscar Fortin, MM. Claude Beaudet, Mont-Joli, Lucien Roy, St-Arsène, Gérard Légaré et Charles Bellavance, Rimouski, Emile Pelletier, St-Louis du Ha! Ha!, Aubin Dussault, Mont-Joli, Laurent Nicol, Val-Brillant, Rosario Lévesque, Ste-Florence.

Le croquet à Rimouski

LES GERANTS DES EQUIPES QUI ONT CONCOURU POUR LE CHAMPIONNAT LOCAL



M. LEOPOLD-R. D'ANJOU
Gérant du club vainqueur le "D'Anjou"



M. ELZÉAR CÔTÉ
Gérant du club rival (défait) le "Côté"

CROQUET

LE D'ANJOU CHAMPION DE 1935

Détenteur de la coupe Rivard

La plus belle série de championnat a pris fin jeudi soir. Après une heure et 20 minutes de jeu, le D'Anjou a remporté le championnat en remportant sa quatrième victoire sur le Côté, et gagné la série par 4 à 2.

Les deux équipes ont fait leurs preuves dans cette série. Toutes deux se révélèrent indiscutablement les deux meilleures équipes de la ligue, et nous sommes tous unanimes à reconnaître maintenant le club D'Anjou comme le véritable champion de la saison 1935.

Tout s'est terminé dans l'ordre, aux applaudissements de la foule. Les vaincus féliciteront les nouveaux champions. Les spectateurs satisfaits d'en avoir vu pour leur argent s'en retourneront à la maison, enchantés de leur soirée et d'avoir assisté à un des plus beaux

programmes de la saison. La chose la plus regrettable, c'est la clôture de la saison des doubles. Maintenant qu'elle est terminée, nous vous invitons tous à assister aux parties d'élimination en simple qui doit se terminer mardi soir le 27 août.

Un fait que je voudrais souligner: si le croquet prend tant de vogue à Rimouski, c'est que tous les gérants et joueurs qui y prennent part sont de véritables sports, et savent intéresser les spectateurs par la manière d'accepter une victoire et une défaite, preuve de plus que les gens aiment mieux l'ordre que le "chamaillage". Que la même chose se répète dans toutes les autres branches de sport à Rimouski, et nous verrons encore beaucoup plus de spectateurs aussi intéressés.

x x x

POTINS

Dans les six parties que dura la série, nous avons eu la visite de 600 spectateurs.

Plusieurs auraient aimé voir la

septième partie.

Georges Thibault et Ernest Doucet sont à leur deuxième championnat, mais pas dans le même club.

Georges remporta le championnat en 1933 pour le club A. C. J. C. et Ernest pour le club Côté en 1934. Gérard Bellavance en gagna un en 1934 pour le Côté, et NONO... mais il a goûté à tous les détails, c'est bien ce qu'on peut appeler... Chances?

M. Léopold D'Anjou gardera la coupe Rivard un an, et je vous dis franchement qu'il ne l'a pas volée (elle était très bien gardée).

Quand je pense au championnat... Je ne suis pas le seul à avoir soif!!!

Tous les joueurs de la ligue, sauf deux, Georges Thibault et Antonio Martin, qui n'ont pas été inscrits une seule fois sur le "coq".

Ensemble... Trois heures... pour les nouveaux champions.

L'HEURE DES NOUVELLES A LA RADIO

La première édition du service des nouvelles, à Radio-Canada, passe maintenant à 7 h. 30, au lieu de 7 h. 45; la deuxième passe à 11 heures, comme d'habitude.

TRAGÉDIE DE L'ONDE

A PRICE

Un jeune homme de 16 ans, M. David Bernier, fils de M. Charles Bernier, sacristain, s'est noyé, alors qu'il était à se baigner dans la rivière Métis avec quelques compagnons. En disparaissant dans plusieurs pieds d'eau, il lança des cris désespérés, mais ses camarades ne purent intervenir assez rapidement pour le sauver. Des recherches furent entreprises immédiatement par une équipe de volontaires, et quelques heures plus tard le cadavre était repêché par M. Alcide Beaulieu, qui s'était joint au groupe de chercheurs.

NOYADE A BONAVENTURE

M. Lionel Arbour, fils de M. et Mme Johnny Arbour, de Bonaventure, s'est noyé dans la rivière Bonaventure, mercredi, à la suite d'une syncope. Il n'était âgé que de 20 ans.

Au conseil municipal

Lundi, le dix-neuf août mil neuf cent trente-cinq, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, à 8 heures p. m., sont présents: M. le maire L.-J. Moreault, M. D., et MM. les conseillers Martin-J. Lepage, Léo Lévesque et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir: Liste de paye No 51, \$51.63; Liste de paye No 52, \$99.87; Liste de paye No 53, \$45.75; Liste de paye No 54, \$43.50; Gleason Belzile, \$32.80; Canada Iron Foundries, \$68.24; Fret, \$15.17; La Cie de Pouvoir, \$1.75 et \$179.00; Mlle J.-Arc Tremblay, \$21.50; Rouleau, Limitée, \$78.21; A.-A. Portugais, \$2.36; La Cie de Pouvoir, \$9.80; Neptune-National Motors, \$27.91.

Le conseil reçoit les communications suivantes:

Le rapport du Comité général en date du 12 août courant. Deux rapports de l'Unité Sanitaire concernant l'inspection du lait. Une demande de la Société d'Agriculture Fédérée du comté pour avoir le service des constables de cette ville pendant la tenue de l'exposition.

Une lettre de M. Arsène Michaud, offrant la somme de \$400.00 pour l'achat de l'ancienne salle du conseil et donnant avis qu'il ne paiera pas un loyer supérieur à \$35.00 par année pour l'usage du rez-de-chaussée de cet immeuble. Des offres de prix pour lampes de rues de la part de la Cie de Pouvoir et de MM. A.-A. Portugais & Fils. Une plainte de Madame Eugène Charest et une réclamation en dommages de M. Eugène Charest à propos de l'arrestation de leur fils Charles-Henri, au commencement du mois d'août.

Proposé et résolu que le rapport du comité soit accepté en autorisant l'exécution des travaux d'acqueduc tels que votés par le règlement No 22 de cette ville et d'installer en même temps le service d'égout à partir de la ligne est de

M. Henri Ringuet jusqu'à l'est de la maison de M. Emile St-Pierre, sur la rue St-Germain.

Proposé et résolu que la demande de la Société d'Agriculture soit accordée.

Proposé et résolu que cette corporation fasse l'achat des lampes de rues à la Cie de Pouvoir au prix de 30c l'unité, moins un escompte de 27%.

Proposé et résolu que l'offre de M. Arsène Michaud soit remise à la prochaine séance pour étude et considération.

Et la séance est levée.

La commission scolaire

L'ouverture des classes fixée au 4 septembre

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, dans le comté de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mardi, le vingt août mil neuf cent trente-cinq, à 8 heures de l'après-midi, à laquelle session sont présents: M. l'abbé Adolphe Tremblay, ptre, curé, président, et MM. Oscar Morissette et Camille Bérubé, tous commissaires d'écoles. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

La prière ouvre la séance et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées.

Comptes approuvés: La Cie de Pouvoir, \$4.55, \$1.50, \$1.50, \$1.50; La Librairie Langlais, Ltée, \$15.00; A.-A. Portugais, \$20.74; Express, \$0.40; La Cie Santerre, Ltée, \$52.12; RR. SS. du St-Rosaire, \$4.25; La Prévoyance, \$6.50; Henri-A. Martin, \$40.00; S.-Z. Côté, \$45.00; Henri-A. Martin, \$63.00; Frédéric Bernier, \$19.60; Edouard Michaud, fils, \$5.00; Rév. Frère Casimir, \$28.63.

Les commissaires reçoivent les communications suivantes: Le rapport du vérificateur pour l'année 1934-35 lequel, après examen est accepté. Un rapport du surveillant des travaux de peinture à l'école No 1 recommandant le paiement de l'entreprise. Une lettre des RR. SS. de la Charité demandant d'accorder un salaire complet à la sous-maitresse pour l'année courante. Une lettre de la Compagnie Santerre, Ltée, demandant le paiement de la somme de \$467.36

pour la construction du hangar à bois à l'école No 1. Une demande du Rév. Frère Directeur de l'école No 1 pour lui permettre de faire imprimer une formule intitulée "billet d'absence".

Sur proposition de M. Morissette, il est résolu de payer à la Compagnie Santerre, Ltée, le montant de \$225.00 pour les travaux de peinture à l'école No 1 et de lui remettre son dépôt comme soumissionnaire de la dite entreprise.

Sur proposition de M. Bérubé, il est résolu de fixer l'ouverture des classes au 4 septembre prochain.

Sur proposition de M. Bérubé, il est résolu d'accorder la demande du Rév. Frère Directeur de l'école No 1 pour l'impression des billets d'absence.

Sur proposition de M. Bérubé, il est résolu d'ajourner cette session heures de l'après-midi.

Le mal de mer

(par le Dr G.-A. Séguin, de Mont-Réal, auteur de l'intéressante "consultation" médicale de la "Patrie".)

La cause du mal de mer réside dans les mouvements du navire, principalement dans ceux d'avant en arrière et vice-versa (tangage), un peu moins dans ceux de latéralité (roulis). Certaines causes accessoires jouent aussi un rôle, la chaleur, le manque d'air, l'encombrement, les émanations du navire, la vue d'autres sujets atteints du même mal. Tout le monde ne présente pas la même susceptibilité vis-à-vis du mal de mer; d'aucuns y sont extrêmement sensibles, et tombent malades sitôt qu'ils se sont embarqués, tout habitués qu'ils puissent être aux ouvrages en haute mer; d'autres, au contraire, qui sont des terribles invétérés jolissent à l'égard du mal de mer, d'une curieuse et constante immunité.

Le mécanisme du mal de mer n'est pas très bien connu, si l'on en juge par les nombreuses théories qui tentent de l'expliquer, mais il semble bien qu'il soit dû à une excitabilité du système nerveux végétatif, aidée d'autre part par une trop grande impressionnabilité du

système nerveux central. Comme explication on ne saurait trouver rien de plus vague, mais elle n'en rend tout de même pas moins compte de ce fait que les enfants, moins conscients de leur ego et moins faciles à suggestionner que les adultes, semblent indennés du mal de mer, et aussi que les femmes, de façon générale, paraissent plus sensibles que les hommes.

Il n'existe pas de maladie pour le traitement et la prévention de laquelle un plus grand nombre et une plus grande variété de médications ont été proposées. Chacun y va de son petit remède et de son conseil soi-disant infallibles, et bien souvent le même moyen employé chez des personnes différentes peut avoir les résultats les plus contradictoires. Pour notre part, nous avons sur la question l'opinion suivante, qui pour paraître empreinte de fatalisme n'en exprime pas moins la réalité des faits: qu'il s'agisse de navigateurs novices ou de marins de vieille date, nous distinguons deux catégories nettement tranchées de gens, ceux qui auront le mal de mer et ceux qui ne l'auront pas, et ceci en dépit des mesures préventives les plus énergiques et des traitements les plus fantasques qu'ils entreprendront.

Cependant, chez les sujets hypersensibles, certaines précautions à prendre préviendront ou allègeront sensiblement les malaises: rester étendu horizontalement, fuir l'air confiné des cabines, appliquer autour du corps une large bande de flanelle fortement serrée, boire du champagne frappé par gorgées, sucer des morceaux de glaces. Quant aux médicaments qui ont une action réellement efficace pour prévenir ou guérir le mal de mer, il faut mentionner tout spécialement la teinture de belladone ou le sulfate d'atropine, les seules substances dont l'emploi est universellement admis et les effets vraiment remarquables.

Il suffit d'un petit codicille de rien du tout pour défaire le plus beau testament.

L'herbe qui pousse depuis deux mois dans le préau des collèges et des couvents n'a qu'à se bien tenir.

Chez Michaud & Frères

Rue de la Cathédrale — RIMOUSKI
Le magasin où les dames aiment faire leurs provisions
Toujours en mains les meilleures qualités en épicerie.
DEMANDEZ LES PRODUITS KELLOGG'S

Chez les épiciers maintenant
GRANDE VENTE D'ÉTÉ



ACHETEZ MAINTENANT ET ÉPARGNEZ

Votre épicier fait des Flocons de Blé d'Inde Kellogg l'objet d'une Grande Vente d'Été. Il vous facilite autant que possible l'avantage de vous régaler du croustillant et de la fraîcheur des Flocons Kellogg alors que vous en profiterez le plus! Prix réduit! Valeur unique!

A cette époque de l'année, nous recherchons des mets croquants et appétissants. Adoptez le régime rafraîchissant des Kellogg. Servez chez vous, avec du lait ou de la crème, la céréale prête à servir, appréciée dans le monde entier. Savoureuse, elle est aussi

rafraîchissante au déjeuner, au lunch ou au souper des enfants.

Tous, à la maison, aiment les Flocons de Blé d'Inde Kellogg, énergétiques, faciles à digérer, si peu coûteux et si facilement servis!

Le moment est opportun de faire une économie. Agissez sans tarder, tandis que dure la Grande Vente d'Été! Aujourd'hui même, achetez des Flocons Kellogg chez votre épicier, autant de cartons que vous en pouvez utiliser. Toujours frais comme à la sortie du four, leur qualité est garantie. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

UNIQUE VALEUR DE LA SAISON

Au Magasin Victoria

Rue St-Germain — RIMOUSKI
Épicerie de choix — Fruits et légumes
Commandes et livraison à domicile.
Service rapide et courtois.
Demandez les produits Kellogg's.
Notre assortiment est complet.
EDMOND ROUX, gérant.
Tél.: 332

Au Magasin Talbot

Rue de la Cathédrale — RIMOUSKI
L'endroit tout désigné pour trouver en épicerie choix, qualité et bas prix.
Demandez les produits Kellogg's.
Notre choix est complet.
Les commandes par téléphone recevront une attention particulière.

J.-B. Plourde

BOUCHER-ÉPICIER
Rue Rouleau — Rimouski
ÉPICIER: — Un département qui donne toute l'année le meilleur service, qualité et bas prix.
BOUCHERIE: — Une boucherie modèle et moderne, des viandes de choix, jambons, volailles, saucisses, etc.
Livraison rapide — Satisfaction assurée

Distributeurs en gros des produits KELLOGG'S

P. E. D'ANJOU et Fils Ltée

Rue de l'Évêché
Rimouski

LE PROGRES DU GOLFE

No 20 - 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 23 Août 1935

Un ancien seigneur de Rimouski

JOSEPH DRAPEAU

Le seigneur Drapeau! C'est le qualificatif que toute la population de l'île d'Orléans donnait à cet homme extraordinaire il y a cent vingt-cinq ans. Encore aujourd'hui, les vieux insulaires, lorsqu'ils veulent parler d'un homme riche, disent: riche comme le défunt seigneur Drapeau.

Joseph Drapeau était né à Saint-Joseph de la Pointe-Lévy le 13 avril 1752, du mariage de Pierre Drapeau et de Marie-Joseph Huard dit Désilets. Comme il n'aimait pas la terre, il ne resta pas longtemps à la maison paternelle. Après avoir appris tout ce que le maître d'école du village pouvait lui enseigner, il traversa le fleuve pour tenter fortune dans la capitale.

Le jeune homme s'engagea d'abord comme commis chez un marchand de provisions. Actif, débrouillard, d'une honnêteté scrupuleuse, Drapeau s'établit bientôt à son compte dans une maison de la basse-ville de Québec située à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'hôtel Blanchard ou Cloutier.

Le Canada vendait alors une quantité considérable de grain à l'Angleterre. Les Antilles nous fournissaient la mélasse, le sucre, les eaux-de-vie. Pour transporter le grain en Angleterre, il fallait des vaisseaux. Drapeau se fit armateur et construisit des navires de quelconques centaines de tonnes qui ne lui coûtaient pas très cher et qu'il vendait à bon profit. Il ramassa une fortune considérable.

"Aujourd'hui", écrivait M. J.-Edmond Roy en 1899, "le négociant enrichi, venu nu de son village, songe à bâtir un palais luxueux dans le quartier fashionable, à avoir de beaux équipages et à frayer parmi le grand monde. Il y a cent ans, alors que le régime féodal était encore dans toute sa splendeur, la suprême ambition du bourgeois était de devenir propriétaire de seigneurie, d'avoir manoir, moulin banal et pigeonnier. Quelles délices que de pouvoir s'asseoir à l'église à la première place sur un banc réservé, d'y recevoir l'encensement, d'y recevoir le pain béni de préférence à tous les rudes travailleurs de la terre."

Joseph Drapeau, l'humble fils de cultivateur de Saint-Joseph de la Pointe-Lévy, eut-il ces idées de parvenu ou, comme on dit de nos jours, de nouveau riche? Nous ne le croyons pas. Le grand marchand garda toujours des goûts modestes. Il vécut confortablement, fit donner une excellente éducation à chacune de ses six filles, mais il n'hésitait ni ne choqua ses contemporains par un luxe déplacé. Toute son ambition était de laisser du bien à sa famille, et s'il acheta des seigneuries c'est qu'il considérait ces acquisitions comme des placements de toute sûreté. M. Drapeau pensait juste puisqu'aujourd'hui, après un siècle et quart, cinq ou six de ses seigneuries sont entre les mains de ses descendants.

En relations et en rapports d'affaires avec la plupart des seigneurs de la région de Québec, M. Drapeau connaissait leur état de fortune, leurs dépenses, leurs besoins. Quand un seigneur venait en difficultés financières, le riche négociant lui avançait de l'argent ou des marchandises et, quelques années plus tard, l'imprévoyance ou la nécessité forçait le débiteur à abandonner son bien à l'obligeant prêteur.

La première seigneurie achetée par M. Drapeau fut celle de Champlain. Il en fit l'acquisition de Jean-Baptiste Pezard de Champlain, le 21 février 1789 (1).

Un an et quelques mois plus tard, le 17 août 1790, M. Drapeau devenait propriétaire de la seigneurie de Lessard, de la Molaie ou Pointe-au-Père qui appartenait à Alexander McLennan (2).

La même année, M. Drapeau mettait la main sur la seigneurie de la Baie du Ha! Ha! appelée aussi Nicolas-Riou du nom de son premier propriétaire.

Encore la même année, 1790, M. Drapeau commençait les habiles transactions qui, en peu de temps, devaient le rendre maître de l'importante seigneurie de Rimouski.

En 1800 et 1801, M. Drapeau devenait propriétaire de la moitié de

(1)—Greffé de Deschenaux et Pinguet, notaires à Québec, 21 février 1789.

(2)—Greffé d'Alexandre Dumas, notaire à Québec, 17 août 1790.

M. et Madame Alphonse Rioux fêtés à Sayabec

A l'occasion de leur quarantième anniversaire de mariage. — Messe solennelle.—Banquet.—Veillée.

Le 4 août dernier avaient lieu à Sayabec des fêtes inoubliables en l'honneur de M. et Madame Alphonse Rioux, à l'occasion de leur quarantième anniversaire de mariage. Un grand nombre de parents et amis prirent part à ces fêtes, organisées par leurs enfants.

La fête débuta par une messe solennelle à l'église paroissiale. Le frère du jubilaire, M. l'abbé A.-J.-B. Rioux, curé de Saint-Siméon, Bonaventure, était le célébrant et la messe était servie par le R. P. Pierre Rioux, S. J., du Scholasticat de l'Immaculée Conception de Montréal, fils des jubilaires.

Les héros de la fête avaient pris place sur des sièges d'honneur dans le bas-choeur. M. Charles Rioux, de Mont-Joli, servait de témoin à son frère et M. Louis D'Astous, de Montréal, accompagnait sa sœur, Madame Rioux née Philomène D'Astous, qui portait une jolie gerbe de 40 roses.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. le chanoine J.-C. Saindon, curé de la paroisse depuis 38 ans. Il chanta les beautés du mariage chrétien, l'union des parents dans la charité, l'amour, dans la prospérité comme dans l'adversité. Il proposa les héros de la fête en exemple, à la nombreuse assistance qui remplissait l'église, à cause de leur vie exemplaire et de leurs vertus. Il termina en leur souhaitant une longue vie de bonheur, entourée de leurs enfants et de leurs petits-enfants.

A midi un magnifique banquet était servi à l'hôtel Sayabec en l'honneur des jubilaires aux parents et amis. A l'issue du banquet, lecture fut faite des nombreux télégrammes ou lettres de félicitations des enfants, parents ou amis des jubilaires empêchés d'assister à la fête, entre autres de la Rév. Mère Marie de la Trinité, de l'Hôtel-Dieu de Québec, (Marie-Eliette), leur fille; Dr et Mme E.-B. Rioux, Rivière-aux-Renards, Notaire et Mme J.-A. Rioux, Macamic, Mme Jos. Bérubé, Rivière-aux-Renards, M. et Mme Achille D'Astous, Arvida, M. Louis Dumais, rayons de lune qui la baignent ne font que ressortir davantage son deuil et sa misère. Triste spectacle, paysage désolé, je m'en détourne pour voir la lune cachée derrière un grand sapin et qui me regarde à travers les branches, en souriant. On dirait qu'elle s'est accrochée dans cet arbre qui domine tous les autres. Je puis ainsi admirer longuement l'effet de ses rayons tamisés sur les feuilles tremblantes qui l'accablent et chantent leur joie de vivre en une si belle nuit. Cela est splendide j'en oublie la truitte. J'admire, j'écoute et je prie. J'adore Dieu dans la lune qui brille, dans les feuilles qui tremblent, dans la forêt qui murmure, dans le vent qui caresse. Je rends grâce à l'Eternel de toutes ces bonnes choses qu'il nous prodigue, mais que nous ne savons pas toujours apprécier, faute d'attention. Et je m'aperçois que la forêt aussi prie et chante une louange d'amour au Dieu Tout-Puissant...

PAULAC.

St-Flavie, mesdames Pierre et Joseph D'Astous, Mont-Joli, leurs frères et sœurs; Rév. Sœur de St-Paul de Chartres, de l'Hôpital Ste-Anne de Sainte-Anne-des-Monts; Dr J.-M. Beaulieu, Notaire J.-B. Perreault, M. et Mme Adh. Mercier, Sayabec, la famille Elz. Couture, Québec, etc...

Des discours furent prononcés par M. l'abbé A.-J.-B. Rioux, les fils des jubilaires: Albert Rioux, président de l'U. C. C. et membre de la Commission de Révision des Concordats Agricoles, Montréal, Louis-Philippe Rioux, avocat, Sayabec, Dr J.-Emile Rioux, Sainte-Anne-des-Monts; Dr Geo-Antoine Rioux, Rouyn, R. P. Pierre Rioux, S. J., Montréal; le maire de Sayabec, M. Louis Joubert, le Dr et Mme L.-M. Deschênes, Sayabec.

Un souper de famille et une "veillée du bon vieux temps" terminèrent la fête. Au cours de la veillée il y eut des chants, de la musique, des déclamations par mesdames (Dr) L.-M. Deschênes, (Dr) Geo-Antoine Rioux, M. l'abbé A.-J.-B. Rioux, R. P. Pierre Rioux, E. J. MM. Alphonse et Louis Rioux, Ste-Irène, Dr Geo-Antoine Rioux.

M. Albert Rioux se fit l'interprète de ses frères et sœurs et présenta aux heureux jubilaires un magnifique cadeau-souvenir offert par eux. Le Dr J.-Emile Rioux raconta la vie de ses parents et exprima les félicitations et les vœux de toute l'assistance dans une chanson composée par lui pour la circonstance. Tous retournèrent chez eux emportant le meilleur souvenir de ces belles et inoubliables fêtes.

Outre les personnes plus haut mentionnées, assistaient à ces fêtes, M. le Chanoine J.-C. Saindon; Mme Alphonse Ouellet, Mlle Ant. Rioux, Rouyn, filles de M. et Mme Alphonse Rioux; M. Alphonse Ouellet, Val-Brillant, leur gendre; Mmes Albert Rioux, Louis-Philippe Rioux, J.-Emile Rioux, Geo-Antoine Rioux, leurs belles-filles; MM. et Mmes Louis D'Astous, Mont-Joli, Charles Rioux, Mont-Joli, Pantaléon Langlois, Sainte-Flavie, Ferdinand Dionne, Sayabec, Philibert Henley, Marsouins, Mme Thimothée Ouellet, Sainte-Angèle, M. David-B. Rioux, Mont-Joli, Mme Joseph Charrette, Sayabec, leurs frères et sœurs; M. Alphonse Rioux, Sainte-Irène, leur oncle; M. et Mme Emile Dumais, Sayabec, leur neveu; M. Louis Rioux, Sainte-Irène, leur cousin; M. et Mme Oliva Lebel, Sayabec, leurs petits-enfants; Claude, Jean-Paul et Raymond Rioux, Montréal, Marguerite, Thérèse, Cécile, Jeanne, Jean-Louis et Jacques Ouellet, Val-Brillant, Georges, Marc, Roger et Roméo Rioux, Sayabec, Jean-Baptiste et Pierre-Paul Rioux, Sainte-Anne-des-Monts.

POINTE-AU-PÈRE

Plus que jamais, cet été, le sanctuaire de Ste-Anne est honoré par des foules de pèlerins qui s'empres-sent de venir la visiter et la prier.

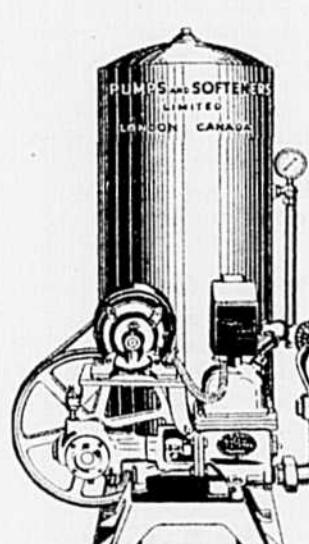
—La belle température nous amène de nombreux touristes sur notre plage.

—Le 9 août la voix lugubre des cloches nous annonçait la mort de

Mme Ovide Fréchette, née Adéline Lavoie, âgée de 75 ans. De nombreux parents et amis assis-

DE L'EAU

PROCUREE AUTOMATIQUEMENT ET A BON MARCHÉ



Si vous avez du courant électrique, mais pas d'aqueduc, il vous manque un élément essentiel au confort auquel vous avez légitimement droit dans vos demeures.

Dans ces conditions, il n'y a qu'une chose à faire: c'est d'installer une pompe électrique DURO, avec réservoir à pression. Ainsi installé, vous pourrez avoir de l'eau à la chaudière, tout comme si vous aviez l'aqueduc.

Une installation de ce genre vous permettra d'avoir, outre un évier, aussi un lavabo, une baignoire et un cabinet de toilette, c'est-à-dire qu'elle vous placera dans une situation d'hygiène qui prend rang après les besoins de la table.

ADRESSEZ-VOUS A NOS BUREAUX POUR RENSEIGNEMENTS ET BAS PRIX.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski—Amqui—Mont-Joli—Matane—Trois-Pistoles—Cabano.

tèrent au service.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille en deuil.

VA-ET-IENT

Mme Onésime Dionne, de Beauharnois, était dernièrement en visite chez ses parents, M. et Mme Johnny Lavoie.

—Mme Joseph Lavoie, du Quai de Rimouski, ainsi que son fils Jean-Eudes, est actuellement en visite chez son père M. Théodore St-Laurent.

—Les RR. Pères Thomas et Gaudreau, qui ont passé une partie des vacances à la Pointe-au-Père, sont retournés à Bathurst.

—Le Rév. Père Whitt, d'Ontario, est actuellement au presbytère de notre paroisse.

—Mlle Maria LeChasseur, de St-Anaclet, était, la semaine dernière, en visite chez sa sœur Mme Ernest Brisson.

—M. et Mme Thomas Wyatt, de Montréal, sont en promenade chez leur fils, M. Robert Wyatt.

—Miles Léonie et Eva Beaulieu, de Détroit, Mich., ainsi que leur sœur Bernadette, de Québec, étaient en visite chez leur sœur Mme J.-B. Dubé. Elles visitèrent, en compagnie de leur mère, Mme Eugène Beaulieu, les plages de la Gaspésie.

—M. Lauréat Lavoie, de cette paroisse, était dernièrement en promenade à Rimouski.

—M. Elzéar Pineau, de Franklin, est actuellement chez son père M. Charles Pineault.

Cour du Magistrat

Actions

6078.—Arthur Gendreau, avocat, vs Jos. Picard, \$9.15, saisie-arrest avant jugement.

6079.—Germain-Alphonse Deschênes, Rimouski, vs Pol. Lemieux, \$12.05.

6081.—Amédée Caron, avocat, Rimouski, vs Delphis Beauré, Philippe Côté et Omer Poulin, St-Vianney, \$35.95, billet.

6082.—C. W. Lindsay Co., Ltd., Montréal, vs J.-H. Vaillancourt, St-Fabien, \$50.00, saisie-revendication.

6083.—Rév. J.-Alphonse Roy, curé, Ste-Jeanne d'Arc, vs Jean-Baptiste Dubé, St-Pacôme, \$44.00, compte.

6084.—Garage Desrosiers & Dionne, Enrg., vs Maurice & D. G. Rheault, \$62.70.

6085.—Alphonse Chassé, avocat, Rimouski, vs David Gauthier, Causapscal, \$33.35, billet.

6086.—Edouard Cloutier, Les Hau-

teurs, vs Adrien Boucher, Les Hauts, \$7.67, Loyer.

JUGEMENTS RENDUS PAR LE GREFFIER

5638.—Edouard Cloutier, Les Hauts, vs Louis Lévesque, St-Marc, \$13.86, action sur billet.

6057.—William R. Price & al., Lockhartville, vs D. Good, jugement sur billet pour la somme de \$60.67.

6056.—Louis Jos. Moreault, Rimouski, vs Anatole Durette, Mata-

ne, jugement pour \$27.55, services professionnels.

6048.—J.-Alexis Fournier, Ste-Cécile du Bic, vs Philippe Turcotte, Bic, jugement pour \$7.72.

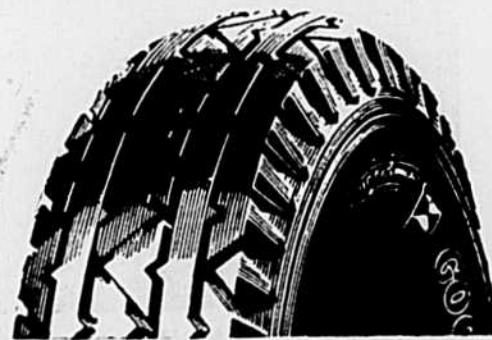
6028.—Johnny Rioux, Rimouski, vs Alfred Bourque, jugement pour \$21.50.

6055.—Casgrain & Caron vs J. H. Lavoie. Jugement pour \$10.65.

5924.—J. R. Belzile, St-Fabien, vs Alphonse Lévesque, jugement pour \$24.10.

Ils sont O.K.

Disent les Automobilistes Canadiens



Les SPEEDWAY Goodyear

Les automobilistes aiment les Pneus Speedway... ces pneus donnent une grande valeur... leur prix est bas... ils sont garantis. Faites-en installer sur votre auto, demain.

Dimension 30 x 3 1/2	\$4.75	Dimension 4.75 x 19	\$7.35
Dimension 4.40 x 21	\$6.05	Dimension 5.00 x 19	\$8.00
Dimension 4.50 x 21	\$6.60	Dimension 5.00 x 20	\$8.05

Autres dimensions à prix également bas. Généreuse remise sur vos vieux pneus

Garage Morin Enr, Station de Service Moderne Pierre Madore, prop. Rimouski



CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

GIN de KUYPER

85¢ la bouteille de 10 onces
1.90 la bouteille de 26 onces
2.65 la bouteille de 40 onces

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs Rotterdam, Hollande - Maison fondée en 1693

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

Les races d'abeilles

(Préparée par la Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière)

Au cours des dernières années à la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, nous avons poursuivi des expériences avec trois races d'abeilles; les Carnioliennes, les Caucasiennes et les Italiennes, afin de déterminer la valeur de chacune de ces races. Les résultats obtenus ont confirmé que l'abeille Italienne était supérieure de beaucoup aux deux autres races à tous les points de vue et répondait bien au besoin de la région.

Les Carnioliennes
Les Carnioliennes sont douces et ressemblent beaucoup à l'abeille noire commune. Les reines sont plus grosses que celles des autres races et très faciles à trouver. Elles sont très prolifiques et bonnes butineuses mais leur rendement est bien inférieur parce qu'elles sont essayées à l'excès. Malgré que nous les ayons placées dans de grandes ruches Jumbo, aucune méthode de contrôle d'essaimage ne vaut avec cette race; cette forte tendance à l'essaimage suffit à la ranger parmi les races non recommandables.

Les Caucasiennes
Les Caucasiennes sont les abeilles

les plus douces qui existent. Les reines et les abeilles ressemblent beaucoup à l'abeille noire; les reines sont très difficiles à trouver; elles sont assez bonnes butineuses mais sont très lentes à se développer au printemps. Alors que la récolte de trèfle commence, elles ne sont pas encore rendues à leur force maximum, ce qui les rend bien inférieures aux Italiennes; elles sont également plus essayées que ces dernières. Au point de vue de rendement pendant les cinq années que nous avons gardé cette race, la moyenne de production a été de 78 livres de miel par colonie comparée à 103 livres obtenues avec un nombre égal de ruches de la race Italienne durant les mêmes années, ce qui donne par année un surplus de production de 25 livres par colonie et en faveur de l'Italienne. De plus, la Caucasiennne propolise d'une manière insupportable. Elle dépose de gros amas de propolis dans toutes les parties de la ruche et elles soudent tellement les cadres des uns aux autres avec de la cire et de la propolis, qu'il est pratiquement impossible de visiter leurs ruches sans risquer de briser quelques cadres, ce qui rend la visite de ces ruches beaucoup plus longue et difficile. Pour toutes ces raisons cette race n'est pas recommandable.

Les Italiennes
Les Italiennes ne sont pas plus sensibles au froid que les autres races; elles hivernent très bien et sont les plus productives. Leurs reines sont très prolifiques, faciles à trouver. Elles sont douces et de manipulation facile car elles restent sur les rayons quand on les sort de la ruche; elles sont aussi très laborieuses. Elles défendent mieux leur ruche contre les insectes et il est très rare de rencontrer de la teigne dans leurs rayons; elles sont plus résistantes aux maladies du couvain et l'essaimage est plus facile à contrôler avec cette race. Deux de leurs grands avantages sont qu'elles se développent très rapidement au printemps; en effet au début de la récolte de trèfle elles sont rendues à leur complet développement; comme à cette époque elles ont un plus grand nombre de butineuses elles sont en mesure de donner un plus fort rendement. A l'automne leur ponte est plus abondante, ce qui donne un grand nombre de jeunes abeilles nécessaires pour un bon hivernement. En résumé, l'abeille Italienne est bien supérieure aux autres races et si quelques apiculteurs n'ont pas réussi avec elle, c'est qu'ils ne leur ont pas donné les soins voulus ou qu'ils ont conservé trop de routine dans leur méthode d'exploitation.

MARQUER LES BONS PIEDS DE POMMES DE TERRE AVEC DES PIQUETS POUR EN RESERVER LA SEMENCE

(Notes des fermes expérimentales)

Les tubercules des pommes de terre ne se croisent pas. Ils se reproduisent identiquement au type. Le seul moyen d'obtenir un croisement est de semer les graines qui se forment quelquefois sur les tiges, mais ce procédé de propagation n'est guère employé que par ceux qui s'intéressent à la création de nouvelles variétés.

En réalité les tubercules ne sont pas de la semence, quoi qu'on les appelle généralement ainsi; c'est une partie végétative de la plante. Si l'on a soin de ne pas mélanger les tubercules au cours des opérations de l'arrachage, du triage, de l'encavage et de la plantation, la variété reste pure, quand bien même elle a poussé tout à côté d'une autre espèce. On peut donc choisir en toute confiance des tubercules de semence pour en tirer des produits semblables.

Il y a une différence dans la vigueur des espèces, des souches et des pieds. On ne sait pas au jus-

te si cette différence est causée entièrement par l'effet des maladies ou si elle est inhérente à l'espèce elle-même; c'est là une question à régler par les pathologistes en végétaux et les généticiens. Ce qui importe, c'est que certains pieds de pommes de terre sont plus vigoureux et productifs que d'autres et que l'on peut obtenir une plus forte récolte en prenant la semence parmi ces pieds. Que l'on se donne donc la peine pendant l'été de marquer au piquet un certain nombre des meilleurs pieds (en évitant toutefois non seulement les pieds rabougris ou malsains, mais aussi ceux qui ont développé une pousse trop vigoureuse de tiges et qu'on appelle pieds géants) et d'arracher et de détruire promptement toutes les plantes voisines qui sont suspectes de donner asile aux germes de maladies à virus; que l'on fasse ensuite une inspection rigoureuse des tubercules arrachés et on améliorera sa semence ou du moins on arrêtera ce procédé d'épuisement qui se produit lorsque la maladie suit son cours sans obstruction. A la sous-station expérimentale fédérale de Beaverlodge, Alberta, nous avons porté la sélection plus loin en suivant le système approuvé de multiplication des tubercules sépa-

rément, sous observation, dans des endroits isolés, mais la sélection des pieds et des tubercules des pieds parqués est aussi très bonne.

W. D. ALBRIGHT,
Régisseur, Sous-station expérimentale fédérale, Beaverlodge, Alberta.

CABANO

Balle au camp
Ainsi que nous l'annoncions dans notre courrier précédent, notre club est allé rencontrer celui de Trois-Pistoles sur le terrain de ce dernier.

Malgré la température torride que nous subissons, les notes se sont encore distinguées, à en juger par le résultat final: Cabano, 11; Trois-Pistoles, 4.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à qui de droit.

Services annuels
Le service anniversaire de feu Denis Rossignol, forgeron, a été chanté en notre paroisse, le 19 août.

Celui de feu William Bérubé, cultivateur, sera chanté le 24.

Celui qui vend son vote n'hésiterait pas le cas échéant à vendre son pays.

SERVICE CIVIL

Un conseil: — Soyez un employé civil, des postes, un inspecteur de douanes, un commis, sténographe, etc. Livre gratuit: "Comment obtenir une position du Gouvernement?" Ecrire à M. C. C. Civil Service School, Toronto, (10).

AVIS

Toute personne ayant une réclamation contre la succession de feu Joseph-Henri Courchesne, de Rimouski, devra la produire avec preuve nécessaire aux soussignés d'ici trente jours.

GEORGES MASSON,
EDOUARD ROULEAU,
Exécuteurs testamentaires.
Daté à Rimouski le 23 août 1935.



SOUSSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 3 septembre 1935, des soumissions pour la reconstruction et le renforcement du quai de Grande-Rivière, comté de Gaspé, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour prolongement de quai, Notre-Dame-du-Lac, P. Q."

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, aux bureaux de l'ingénieur divisionnaire, rue de la Cathédrale, Rimouski, P. Q.; de l'Association des Constructeurs de Québec, 268, rue Saint-Paul, Québec, P. Q.; ainsi qu'au bureau de poste de Grande-Rivière, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Remarque. — Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 août 1935.

SOUSSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le vendredi 30 août 1935, des soumissions pour l'agrandissement du quai de la Rivière-du-Loup, comté de Temiscouata, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quai, Rivière-du-Loup, P. Q."

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'ingénieur divisionnaire, rue de la Cathédrale, Rimouski, P. Q.; de l'Association des constructeurs de Québec, 267, rue Saint-Paul, Québec, P. Q.; ainsi qu'au bureau de poste de la Rivière-du-Loup, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Remarque. — Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$25.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 août 1935.

A QUI Confiez-vous le soin de vos yeux



Rien ne saurait remplacer l'expérience. Personne, dans cet art délicat ne peut s'improviser expert.

Faites examiner vos yeux par un homme QUALIFIÉ ET EXPERIMENTÉ

J.A. GENDREAU

Optométriste & Opticien
Bureau à Mont-Joli, le 1er lundi de chaque mois, Hôtel Lavoie.
Bureau à Amqui le 2ème Lundi de chaque mois, Hôtel Langis.
Bureau à Trois-Pistoles, le 2ème mercredi de chaque mois, Hôtel Trois-Pistoles.

Le meilleur achat

THÉ "SALADA"

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Remarque. — Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$30.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 août 1935.

SOUSSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 4 septembre 1935, des soumissions pour la construction d'un prolongement au quai de Notre-Dame-du-Lac, comté de Temiscouata, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour prolongement de quai, Notre-Dame-du-Lac, P. Q."

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'ingénieur divisionnaire, rue de la Cathédrale, Rimouski, P. Q.; de l'Association des constructeurs de Québec, 268, rue Saint-Paul, Québec, P. Q.; ainsi qu'aux bureaux de poste de Notre-Dame-du-Lac et de la Rivière-du-Loup, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Remarque. — Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$10.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 août 1935.

SOUSSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le vendredi 30 août 1935, des soumissions pour l'agrandissement du quai de la Rivière-du-Loup, comté de Temiscouata, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quai, Rivière-du-Loup, P. Q."

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'ingénieur divisionnaire, rue de la Cathédrale, Rimouski, P. Q.; de l'Association des constructeurs de Québec, 267, rue Saint-Paul, Québec, P. Q.; ainsi qu'au bureau de poste de la Rivière-du-Loup, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Remarque. — Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$25.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 août 1935.

Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, LL.L., C. R.
Gérard Simard, LL. L.

Immeuble de la Cie de Pouvoir
RIMOUSKI

Bureau à Matane les 1er et 2e
mardis de chaque mois.

CASGRAIN & CARON
Perreault Casgrain, LL. L.
Amédée Caron, LL. L., M. A. L.
AVOCATS

Bureau:
Immeuble de la Banque
Canadienne Nationale.
RIMOUSKI

JAMES J. JESSOP
AVOCAT
Bureau:
Immeuble de la Banque Provinciale
RIMOUSKI

Bureau à Amqui (Hôtel Langis).
tous les 1er et 3e samedis de
cheque mois.

LOUIS-JOSEPH GAGNON
AVOCAT
B. A. LL., L.
MONT-JOLI

ART. GENDREAU
LL. L.
AVOCAT
Immeuble Gilbert, RIMOUSKI
Téléphone No 22

Bureau à Bic (Hôtel Laval) tous
les 2e et 4e samedis après-midi.

EUDORE COUTURE
Licencié en droit
NOTAIRE

Bureau:
IMMEUBLE GILBERT
Domicile: Rue St-Germain
RIMOUSKI

Dr PHILIPPE SIMARD
MEDECIN
Des Hôpitaux de Paris et de
New-York
Ave de la Cathédrale—Rimouski

Spécialité:
Maladie des yeux, oreilles, nez,
gorge.
RIMOUSKI

Dr A. GAGNE
Ex-interne de l'Hôpital Laval à
Québec.

Bureau: Chez Henri Lebrun.
Rue St-Germain, Rimouski.
Tél. Bureau 296—Résidence, 23
Boîte Postale 467

Cartes d'affaires

POUR TOUTES DIFFI-
CULTES FINANCIERES
ADRESSEZ-VOUS A

R. O. GILBERT

SYNDIC LICENCE
Comptable, auditeur et li-
quidateur de faillites.
EDIFICE GILBERT,
Téléphone, Bureau 44.
Résidence 24.

Téléphone 255-s-4

AD. VIGNOLA

PLOMBIER FERBLANTIER
COUVREUR
Accessoires de Plomberie, de
Ferblanterie, etc.
Avenue de l'Évêché Ouest
RIMOUSKI, Qué.

A vendre

Bois de chauffage. Spécialité:
merisier érablé, débité de toutes
grosses et largeurs. Aussi croû-
tes de bois mou en 4 pieds ou dé-
bité. Tout ce bois est à prix ra-
sonnables. En vente chez:
René Cases,
Rimouski.
Tél.: 207-D.

REGARDEZ le TOIT-TOURELLE en acier solide—COMPAREZ LA MARCHÉ des fameux GENOUX MÉCANIQUES



PRIX \$885 (pour le Coupé
DEPUIS Master à 2 places)

Livré à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sauf
le fret et la licence.

Voyez les nouveaux modèles de la série régulière
dont les prix commencent à \$712.

Il n'y a qu'un seul auto dans le domaine des plus bas prix pour vous donner le nouveau TOIT-TOURELLE révolutionnaire en acier solide, et c'est le Chevrolet Master. Les fameuses carrosseries Fisher du Chevrolet vous offrent encore d'autres avantages de haute qualité, dont la ventilation Fisher sans courant d'air.

Et puis le Chevrolet est également le seul de sa classe à posséder les roues à GENOUX MÉCANIQUES. Nous savons, et les propriétaires le savent également, qu'il faut les GENOUX MÉCANIQUES pour obtenir le plus haut degré de confort et de sûreté dans un auto.

Ces deux points suffisent à eux seuls à décider la plupart des gens en faveur du Chevrolet. Mais ce n'est pas tout; car le Chevrolet vous donne tellement de qualité pour si peu d'argent que vous ne connaissez pas toute sa supériorité tant que vous ne viendrez pas le voir et le conduire. Et pourquoi pas faire cela aujourd'hui?

Conduisez un **CHEVROLET**

Wilfrid Ouellet, Bic.

POUR LE TRANSPORT ÉCONOMIQUE

HOCKEY OU...?

La General Motors devrait-elle continuer ses fameuses émissions de Radio-Hockey, l'hiver prochain — ou bien préférez-vous un autre genre de programme à la radio? Aidez-nous à décider la chose en discutant le sujet avec votre dépositaire General Motors. Vous trouverez des bulletins de vote à sa salle d'exposition — allez-y aujourd'hui pour exprimer votre préférence qui nous guidera.

Prêt pour
livraison immédiate.
Termes GMAC.

Old Orchard

A son retour d'une villégiature à Old Orchard, Mlle Jeanne La Rocque, rédactrice au "Devoir", a publié ses impressions sur cette plage renommée dans la chronique suivante:

OLD ORCHARD

Oui, l'on aime Old Orchard après y être resté quelques jours, mais quel désappointement l'on éprouve en y venant pour la première fois.

La mer apparaît, d'abord, beaucoup plus calme qu'on ne la croyait et cela seul fait descendre de plusieurs degrés l'enthousiasme; de voir ensuite ces milliers de baigneurs cosmopolites couvrir presque entièrement le sable magnifique et ces hôtels qui se suivent à quelques pieds de distance, on a l'impression d'être dans un étouffement n'est qu'en regardant, devant soi, au delà de la grève encombrée, qu'on semble pouvoir respirer à l'aise. Dans les rues transversales, s'entassent les cottages sans goût; la grande rue est, aussi, débordante de monde, d'automobiles et de magasins. C'est laid, ce qu'il y a de plus laid; c'est la ville mal construite alors qu'on espérait, malgré les descriptions de nos amis, trouver un endroit assez joli. Quant au "Pier", centre d'attractions, c'est un foyer de vacarme et de mouvement. Matin, midi et soir, le dimanche comme la semaine, on entend le bruit des montagnes russes, les plus effrayantes de l'univers (ce sont les Américains qui le disent), et les cris des gens surpris; au carrousel, le refrain populaire répété à satiété; puis partout, le bourdonnement de gens qui parlent et rient, mêlé au piétinement des marcheurs; de temps à autre, avec la brise maritime arrivent les odeurs de graisse qui montent des restaurants; pour se frayer un passage sur le quai, on doit jouer des coudes et se faire marcher sur les pieds par la foule; quelle foule! C'est le plus beau mélange jamais vu. C'est réellement le pays de la démocratie! Les personnes les plus distinguées marchent en souriant à côté de ce qu'il y a de plus vil sur la terre. Dames et demoiselles, joliment habillées, coudoient des femmes qui portent des vêtements réduits à leur plus simple expression. Enfin, c'est à n'y rien comprendre. Certaines femmes perdraient sans doute connaissance, de dégoût ou de fatigue, si, à la ville, elles se trouvaient dans une pareille cohue. A Old Orchard, c'est différent. Le grand air semble stimuler des que l'on a pris son premier bain d'eau salée, tout paraît agré-

ble. On marchera des heures sur un trottoir brûlant, on prendra des repas médiocres dans des restaurants médiocres, enfin, l'on aime tout ce que l'on déteste d'habitude; et ce qui nous serait ailleurs odieux apparaît tolérable, puis presque attrayant. Tout le monde est gai à Old Orchard, depuis les enfants jusqu'aux vieillards; et ce ne sont pas ceux-ci qui se plaisent le moins dans cet endroit étrange.

La plupart des touristes grignotent un biscuit, un gâteau, boivent une consommation à toutes les heures du jour; il n'est pas rare de rencontrer les personnes les plus dignes se promenant dans la rue avec un cornet énorme de crème glacée, un "chien-chaud" ou un sac de frites. Rien ne surprend là-bas, sauf l'argent qu'on dépense en amusements. Les jeux de hasard, entre autres, ont beaucoup de vogue, surtout le "Bingo"; la chance des uns excite, comme toujours, les malchanceux, qui y perdent de fortes sommes sans jamais gagner un sou. En outre, que d'amis rencontrés et que de connaissances charmantes faites dans ce décor. C'est en effet très plaisant de connaître ces aimables Pauline, Yvette, Cécile, Jacques, Jean, Antonio, Pierre et tant d'autres. Et, si ce souvenir d'Old Orchard se rattache davantage à cette mer inoubliable où retremper nos forces et dont le bruit des vagues domine les autres vacanciers, nous pensons avec plaisir à ceux qui, par leur compagnie agréable, ont contribué à nous faire goûter Old Orchard, plage tout à la fois paradisiaque et infernale.

Jeanne La ROCQUE.

St-ULRIC

Tout dernièrement, M. l'abbé Richard, curé à Lac Baker, était en visite ici, chez M. l'abbé Paul-Emile Lamarre et M. l'abbé René Roy, de Price, en visite chez sa tante Mlle Fanny Lepage.

—M. Rosario Mercier, Causapascal, passe quelque temps chez son père, M. Arthur Mercier.

—M. L.-G. Rioux, Matane, agent pour la Continental Life, était de passage ici cette semaine, dans l'intérêt de sa compagnie.

—Mme J.-Bte Roy et ses fils Jean-Marie et Adalbert Roy ont passé huit jours à Pointe-au-Père.

—Mme Ve E. Lucasse et Mlle Catherine Rousseau étaient en visite, cette semaine, chez M. et Mme Ovide Lepage.

—M. Léonidas Dion, Rimouski, est venu, visiter son père M. Arthur Dion.

N.-D. DU SACRE-COEUR

Eloquente victoire

Dimanche le 18 août, l'équipe de balle-au-camp du Bic rendait visite à celle de l'"Hôtel du Rocher-Blanc". Le club local avait à faire face au détenteur de la 2e position dans la Ligue de la Vallée du St-Laurent et, ce qui n'était pas leur moindre titre au pulvérisateur d'un Rocher-Blanc trop incomplet par l'après-midi "poussiéreuse" de la St-Jean-Baptiste. Mais hélas! tous ces lauriers éphémères ont subi la fêtrissure en cette écrasante chaleur du 18 août. La rencontre fut des plus intéressantes et tint sans cesse en haleine une foule considérable de spectateurs. Le jeu mené à une vive allure par nos gars fut dénué de rudesse, de disputes et... d'injures (?), si ce n'est les vociférations vulgaires de quelques pochards et craillleurs, tous habitués de l'estrade du Bic, et étiquetés du brevet de politesse et de courtoisie, collé par le Monsieur du Communiqué... Il est toujours vrai, toutefois, que "l'habitude est une seconde nature".

Les étoiles du ciel de la balle-au-camp ont pâli devant l'éblouissant soleil du Rocher-Blanc... Les lanceurs-éclairés du Bic, "dépenes si inutiles" et même trop pour relever un défi avec enjeu de cent piastres, n'ont pu retirer que trois hommes au bâton, tandis que les nôtres, Pineau et Jenniss, faisaient mordre la poussière du Rocher-Blanc à huit Bicois.

Signalons seulement ensuite le coup de circuit de "Tit-Douard", réussi à l'aide des erreurs professionnelles des artistes du Bic.

Voici le pointage de la partie:
Bic 201 000 000—3
H. Rocher-Blanc 100 100 03x—5
... et le combat finit faute de... frappeurs!

Pour terminer, j'adresserai un bon mot à M. le correspondant du Bic:

C'est en vain qu'au Grand "Bic" l'un impuissant auteur, Pense de l'art d'écrire atteindre la hauteur, S'il ne sent point du J. R. C. le souffle secret.

Si son astre en naissant ne l'a nommé perroquet...

Heureux qui comme le Bic a fait un instructif voyage. Beaucoup de courage et continuez votre entraînement, chers amis! — Labor improbus omnia vincit. — Sans rancœur, car le proverbe dit: "Qui aime bien châtie bien."

Amicales salutations et au revoir!

JE ME SOUVIENS.

MATANE

Baptêmes

1er août, Marie-Anne-Eilane, enfant de M. Antonio Thibault et de Dame Lucia St-Louis. Parrain, M. J.-B. Michaud; marraine, Mlle Marie-Anne Gauthier.

14 août, Joseph-Eddy, enfant de M. Adélaïde Philibert et de Dame Eléonore Bernier. Parrain, Joseph Philibert; marraine, Germaine Perron.

7 août, Joseph-Jean-Claude, enfant de M. Frank Lejeune et de Dame Yvonne Garon. Parrain, Ludger Pineault; marraine, Carmel Lejeune.

8 août, Jos-Réal-Jeannot, enfant de M. Edouard Côté et de Dame Laura Bérubé. Parrain, Léonidas Lafleur; marraine, Mathilda Bérubé.

11 août, Joseph-Jacques, enfant de M. Théodore Roy et de Dame Florence Bonneau. Parrain, Antoine Bonneau; marraine, Georgiane Roy.

12 août, Marie-Claire, enfant de M. Hector Smiard et de Dame Adélaïde Caouette. Parrain, M. l'abbé Alphonse Caouette; marraine, Marie-Ange Caouette.

17 août, Marie-Irène-Marguerite, enfant de M. Joseph Desmarais et de Dame Simone Labrie. Parrain, Raoul Desmarais; marraine, Léonie Thibault.

18 août, Marie-Odet, enfant de M. Arthur Dionne et de Dame Annette Bonneau. Parrain, Maurice Dionne; marraine, Marguerite Thibault.

20 août, Marie-Paule Doris, enfant de M. Léopold Harrison et de Dame Cécile Métivier. Parrain, Philippe Harrison; marraine, Florida Gagné.

Va-et-vient
MM. J. A. Castanier, G. Catley, Philippe Joubert, de Sayabec, étaient à Matane dimanche dernier.

—M. Jean-Berchmans DeChamplain, de Rimouski, était à Matane dimanche dernier.

—Mlle Claire Fontaine, de Québec, est à Matane pour quelque temps.

—M. et Mme W. Ouellet, de Bic, étaient à Matane la semaine dernière.

—M. et Mme J.-A. Roy, de Mont-Joli, et Mme Rémi Thibault, de Québec, sont venus à Matane la semaine dernière.

—Miles Léa et Gaby Guy, de Québec, sont à Matane pour une quinzaine.

—M. Yvon Leclerc, de Rimouski, était à Matane ces jours derniers.

SAINT-SIMON

Mariages

Le 31 juillet, a été béni le mariage de Mlle Marie-Anne Thibault, fille de M. et Mme Jean Thibault, avec M. Alphonse Jean, fils de M. et Mme Johnny Jean, de St-Mathieu.

Le 21 août, a été béni le mariage de Mlle Jeannette Gagnon, fille de M. et Mme Augustin Gagnon, avec M. Charles Rioux, fils de M. et Mme Alphonse Rioux.

A ces nouveaux époux nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

Va-et-vient
Mme Albert Miville, de Québec, est actuellement en visite chez ses parents, M. et Mme Augustin Gagnon, à l'occasion du mariage de sa sœur Mlle Jeannette Gagnon.

—M. et Mme Emmanuel Bernier, hôtelier, ainsi que M. et Mme Jos-T. Bélanger, garagiste, sont de retour d'un voyage à Montréal.

—Mlle Clarina Plourde est retournée à Montréal après avoir passé ses vacances dans sa famille. A l'occasion de son départ, Mlle Alphonse Lafontaine recevait à un thé Mlle Céline Thibault, Clarina et Marie-Ange Plourde, Alphonse et Marie-Anne Lamarre, Emilienne et Adrienne Théberge et Mlle Blanche et Céline Bélanger.



Prix réduit pour la fête du travail

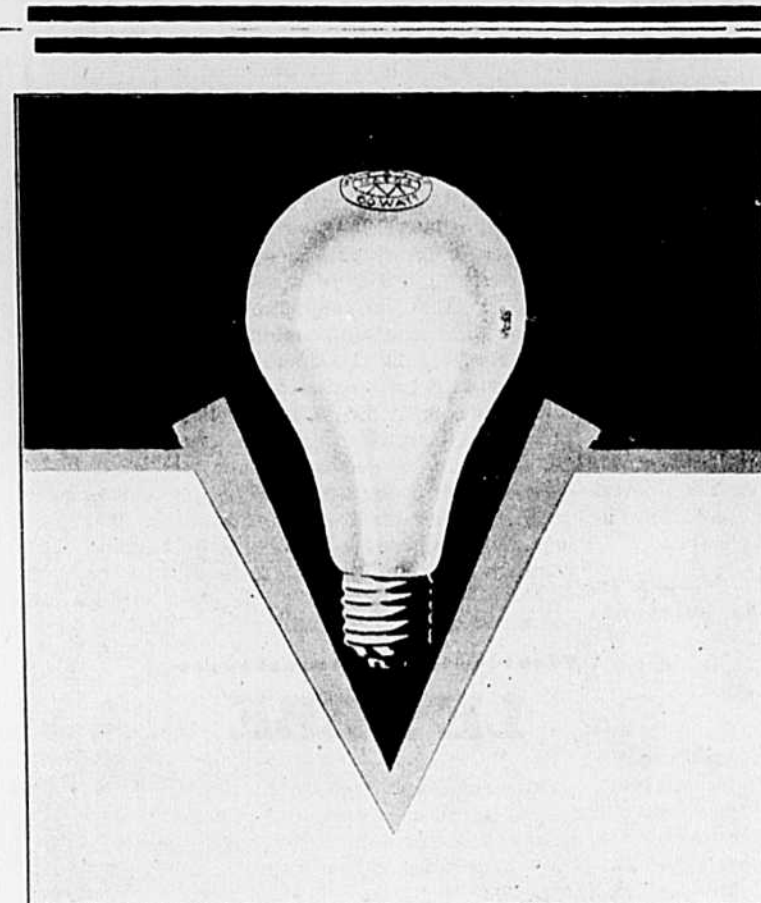
Tarif d'aller-retour entre n'importe quels endroits au Canada, au prix régulier d'un passage simple de première, plus 25%

Dates de l'aller
depuis midi, vendredi, 30 août, jusqu'à 2.00 p.m. lundi, 2 septembre.

Retour valable

Pour quitter la destination jusqu'à minuit, mardi, 3 septembre 1935.

Renseignements et billets sur demande à C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.



Vérités Ignorées Jusqu'ici

QUE 95 pour cent des gens de plus de 40 ans souffrent d'une vue défectueuse; ils ont donc besoin d'un meilleur éclairage.

QUE pour lire un journal aussi aisément qu'un livre de lecture facile, il faut 3 fois plus de lumière.

QU'une lumière plus intense ne remplace pas le spécialiste des yeux mais est plutôt un intermédiaire, tels que le sont les yeux et les verres.

QUE la lecture d'une page brillamment éclairée dans une pièce comparativement sombre cause souvent une tension superflue à l'œil et la fatigue. Une certaine quantité de lumière devrait toujours éclairer le reste de la pièce.

QUE les yeux s'ajustent d'eux-mêmes à toutes sortes de conditions et qu'ils sont lents à exiger des verres et un meilleur éclairage. Inconsciemment on abuse de ses yeux.

QUE la lumière agit comme un verre grossissant. En effet, un objet sous une intensité lumineuse de 100 pieds-chandelles apparaît deux fois plus volumineux que le même objet sous une intensité d'un pied-chandelle.

QUE si le progrès a rendu la vie plus facile, il a cependant imposé à l'œil des tâches très lourdes.

QUE l'homme est une machine vivante dont le rendement, le bien-être et le repos dépendent en grande partie de la lumière et de la vision.

Que la pupille de l'œil devient plus petite avec l'âge — par conséquent, l'œil en vieillissant requiert plus de lumière.

QUE si l'enfant, dans ses lectures, doit tenir son livre à moins de 14 pouces de ses yeux, il est fort probable que ceux-ci sont sujets à une tension. Il a donc besoin de verres ou d'un meilleur éclairage — ou des deux.

QUE 25 pour cent des adolescents souffrent d'une vue défectueuse.

QUE la couture fatigue la vue plus que la lecture—conséquemment pour coudre il faut plus de lumière que pour lire.

QUE celui qui se sert de ses yeux sous un éclairage insuffisant et pour une longue période de temps, ressent une tension musculaire beaucoup plus grande que le manoeuvre.

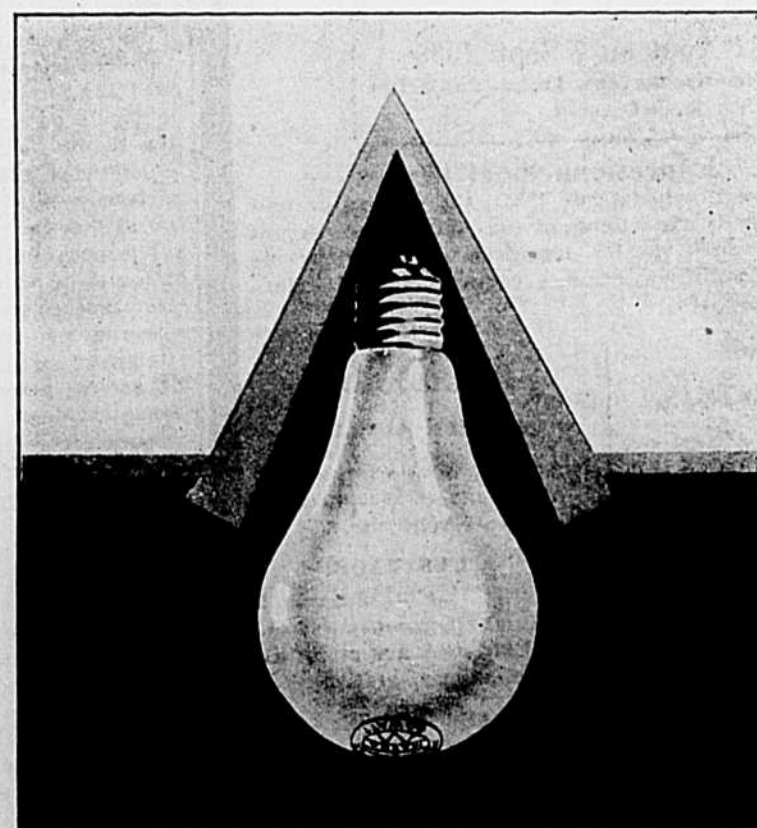
QUE, d'après des observations, il est prouvé que nous nous servons aujourd'hui de nos yeux pour des tâches difficiles infiniment plus souvent que ne le faisaient les générations du siècle dernier.

QUE l'intensité de l'éclairage à l'ombre d'un arbre en été est d'environ 1000 pieds-chandelles, tandis que l'intensité de lumière dans bon nombre de nos maisons et bureaux est souvent inférieure à 10 chandelles.

Rappelez-vous ces vérités durant
notre campagne d'éclairage
du 1er au 30 septembre.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane,
Trois-Pistoles, Cabano.



"C'est ainsi que ça se verse!"

La Bière MOLSON'S Export

LA · BIÈRE · QUE · VOTRE · ARRIÈRE · GRAND · PÈRE · BUVAIT ·

Pour le divertissement et l'instruction des foules

A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

La Commission de l'Exposition, lorsqu'elle prépare sa grande foire annuelle, ne se préoccupe pas seulement des agriculteurs et des industriels auxquels elle offre d'admirables opportunités, mais elle a aussi en vue le divertissement et l'instruction des foules qui parcourent le Parc de l'Exposition pendant plus d'une semaine.

Les commissaires accumulent à plaisir les attractions rares et variées; ils composent un programme attrayant de jeux, de démonstrations sportives et de récréations de toutes sortes.

Cette année encore de magnifiques spectacles et d'intéressantes représentations théâtrales se dérouleront en face de l'estrade, dans le Colisée et sur le Parc.

L'estrade constitue dans le Palais Central un vaste amphithéâtre dans les gradins duquel plusieurs milliers de personnes peuvent trouver place. Une piste s'étend à perte de vue qui encercle un immense terrain. C'est dans cet endroit propice que se dérouleront, lundi, 2 septembre, les grandes manifestations organisées par l'Union des Syndicats Catholiques et le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail.

Outre une splendide parade de chars allégoriques, les ouvriers se livreront ce même jour à de multiples jeux et sports.

C'est aussi en face de l'Estrade qu'auront lieu durant cinq jours des courses de chevaux, trot et amble. Les propriétaires des chevaux vainqueurs lors de ces courses pourront se partager la somme considérable de \$4,000.00. Des hauts-parleurs irradieront de la musique de fanfare pendant qu'une des meilleures troupes de vaudevillistes de New-York accomplira ses numéros sensationnels.

Le Colisée, de par ses seules dimensions, est un édifice des plus remarquables. Son arène intérieure est longue de 204 pieds et large de 94. De construction toute récente, le Colisée loge à lui seul près de 8,000 spectateurs.

C'est au Colisée qu'aura lieu chaque soir une représentation théâtrale telle qu'on en a pas vu de semblable dans les principales expositions du Canada. La plus captivante attraction au programme sera sans contredit la fameuse fanfare Sainte-Cécile de Lewiston, composée de 35 jeunes prodiges âgés tout au plus de 7 à 14 ans. Il faut ajouter dix numéros de vaudeville réalisés par des athlètes d'une habileté et d'une souplesse incomparables, ainsi qu'un cirque d'intérieur dont la renommée n'est plus à faire. Chaque soir évolueront au sein du Colisée, féérieusement illuminé et décoré avec goût, une foule d'artistes, d'acrobates et de prestidigitateurs. L'orchestre sera sous la direction d'un musicien très apprécié à Québec.

Le Parc de l'Exposition est très spacieux et magnifiquement aménagé pour la récréation et le plaisir des visiteurs. Ses allées bordées d'arbres et pavées de ciment, ses parterres en fleurs, ses décorations artistiques et le soir, ses myriades de lumières, en font un endroit choisi pour le divertissement des foules.

C'est dans le Parc que s'élèveront les grandes tentes du Midway (Carnaval), dont les multiples at-

tractions attirent tant de curiosité. C'est aussi dans le Parc que se dresseront les amusements mécaniques. Plusieurs fois au cours de la journée, des acrobates exécuteront des tours périlleux en présence de la foule. Des haut-parleurs irradieront tout le jour de la musique de fanfare et d'orchestre.

Judi, 5 septembre, JOUR DU SOUVENIR, aura lieu dans le Parc de l'Exposition la plus grandiose démonstration en l'honneur du découvreur de notre pays, Jacques Cartier. C'est en septembre 1535 que l'habile capitaine malouin parvenait pour la deuxième fois en terre canadienne, aussi loin qu'est situé Québec. Les Commissaires ont voulu commémorer le 4e centenaire de ce second voyage de Cartier. Une immense croix de bois sera plantée en face du Colisée, lors d'une imposante cérémonie qui réunira au Parc une foule de dignitaires ecclésiastiques et de personnalités officielles de l'Etat.

LE BEBE

On peut expliquer de plusieurs façons les progrès vraiment remarquables réalisés dans notre pays et dans bien d'autres, au sujet de la santé des enfants. L'explication généralement reconnue et acceptée par ceux qui se sont arrêtés à étudier sérieusement les faits, démontre que les soins maternels ont atteint un niveau plus élevé et sont la principale cause de relèvement de la santé de l'enfant.

On peut donc déduire que la principale chose pour l'enfant est d'avoir une mère qui prendra bien soin de lui. Toutefois, on ne doit pas conclure que les mères d'autrefois manquaient d'affection ou de sagesse, mais plutôt que les mères de nos jours sont beaucoup plus renseignées et que, par conséquent, elles peuvent appliquer leurs connaissances au soin de leurs enfants.

Ceux qui déplorent les changements nombreux dans les habitudes de la vie moderne ne recevront sûrement pas l'approbation des bébés. Aujourd'hui encore, trop nombreux sont les enfants sacrifiés sur l'autel de l'ignorance, mais si nous comprenons la situation avec celle qui existait il y a vingt ans, nous trouvons que c'est une ère nouvelle et meilleure pour les bébés qui naissent de nos jours.

Sous la rubrique importante de "soins maternels" s'inscrit l'alimentation de l'enfant. Quand le bébé arrive au monde, il est le plus impuissant des êtres vivants. Il dépend entièrement des autres pour tous ses besoins; ce n'est pas lui qui décide ce qu'il prendra comme nourriture, il doit prendre ce qu'on lui donne.

Les premiers quinze jours de vie constituent la période la plus critique pour l'espèce humaine. Durant ces deux semaines, on décide du mode d'alimentation de l'enfant, et c'est là une décision des plus importantes pour la mère.

L'alimentation maternelle est sans contredit de beaucoup la plus recommandable pour le bien-être de l'enfant. Cela ne veut pas dire que l'alimentation artificielle ne peut pas, dans certains cas, être employée avec sûreté et satisfaction. Toutefois, les multiples comparaisons établies entre des groupes d'enfants nourris au sein et d'autres nourris au biberon ont toujours été en faveur des bébés bénéficiant de l'alimentation maternelle. Il est aussi démontré par des expériences que les enfants recevant une alimentation mixte, c'est-à-dire, au sein et au biberon, en reti-

rent beaucoup plus d'avantages que ceux qui reçoivent une alimentation exclusivement artificielle.

L'immunité

Toute fonction dévolue à un être vivant lui a été transmise par un être existant préalablement. Le corps humain possède une capacité innée ou acquise de se défendre contre la maladie. Cette capacité toutefois doit être développée si l'on veut la rendre efficace dans la préservation de la vie et de la santé par la prévention de la maladie.

Nous venons au monde avec une réserve de substances protectrices transmises par nos mères; ces substances se perdent graduellement. Quand un enfant a atteint l'âge de six mois, il ne peut compter que sur ses propres capacités de défense contre la maladie.

L'organisme de l'enfant possède des propriétés inhérentes de défense contre la maladie, mais ces forces défensives qu'il devra opposer à une attaque de maladie causée par des microbes ne seront effectives qu'en autant que son organisme aura été stimulé par la présence de ces mêmes microbes.

Il arrive malheureusement trop souvent que l'attaque de la maladie est si forte que l'organisme est envahi avant qu'il n'ait eu le temps de se faire une réserve de forces défensives. La nature pourvoit certainement à créer dans l'organisme une protection ou une immunité mais à quel prix souvent? Il en résulte trop fréquemment une répercussion physique malheureuse et permanente et aussi la mort, dans bien des cas.

La nature, comme mesure de défense, pourvoit à la formation de substance protectrice ou anticorps dans l'organisme. La science est venue l'aider dans cette fonction importante en trouvant le moyen de stimuler cette formation d'anticorps dans l'organisme et d'obtenir ainsi l'immunité en éliminant les risques inhérents à l'œuvre de la nature seule.

Le but de la médecine préventive est de rassembler toutes les forces protectrices de l'organisme et de les développer avant l'attaque; alors quand viendront les germes ennemis, ils seront immédiatement combattus et désarmés sans avoir causé de dommages sérieux.

L'immunisation contre la diphtérie consiste à injecter dans l'organisme de l'anatoxine, substance absolument inoffensive mais qui stimule la production d'antitoxine. Les germes de la diphtérie sont dangereux par les toxines ou poisons qu'ils répandent dans l'organisme, mais ces poisons se trouvent neutralisés par l'action de l'antitoxine. On le voit, l'immunisation contre la diphtérie par l'antitoxine offre une protection sûre contre cette terrible maladie.

La science a donc voulu seconder l'action de la nature tout en éliminant les dangers graves que seule la nature ne pouvait empêcher. L'homme, par son intelligence qu'il a mise au service de la science, en est venu à comprendre les lois de la nature et a trouvé le moyen de combattre avec succès cette maladie impitoyable.

Vos enfants sont-ils immunisés contre la diphtérie?

LES HYDRATES DE CARBONE

D'apparence et de goût, on ne trouve pas beaucoup de ressemblance entre une pomme de terre et un morceau de gâteau pas plus que ces deux aliments peuvent nous faire penser à une banane ou à du miel; tous les quatre, cependant, appartiennent à la même famille d'aliments connue sous le nom d'hydrates de carbone parce qu'ils se composent en grande partie de carbone et d'eau.

Les hydrates de carbone comprennent les aliments qui contiennent une forte proportion de sucre, de fécule ou d'amidon. La digestion de ces aliments commence à s'opérer dès leur introduction dans la bouche car la salive humaine contient des éléments digestifs qui ont le pouvoir de transformer l'amidon et la fécule en glucose pour être absorbés par l'organisme.

Quand les hydrates de carbone atteignent l'estomac, leur digestion est arrêtée momentanément. L'estomac est acide et les hydrates de carbone réclament pour leur digestion un entourage plutôt alcalin qu'ils retrouvent plus tard dans l'intestin grêle. La digestion de ces substances est alors terminée et le glucose s'assimile au courant sanguin en pénétrant à travers la paroi intestinale.

Il n'y a aucune raison pour laquelle les substances protéiques (viande, poisson et oeufs) et les hydrates de carbone ne doivent pas être absorbés au même repas car l'organisme est pourvu des accessoires nécessaires pour disposer de ces différents aliments dont la digestion peut être accomplie avec satisfaction et simultanément.

Le glucose est la forme sous laquelle on retrouve constamment le sucre dans le sang. Tous les amidons, les fécules et les sucres sont nécessairement convertis en glucose avant d'être absorbés par le courant sanguin et de servir ainsi à l'entretien de l'énergie vitale. Lorsqu'il y a surabondance de glucose dans le sang, il est emmagasiné par le foie sous forme de glycogène (amidon animal) d'où il est versé de nouveau dans la circulation lorsque l'organisme le requiert.

Le sucre ne se trouve pas à l'état pur dans la nature; c'est un produit artificiel. On trouve le glucose dans les fruits, notamment le raisin, d'où son nom populaire, sucre de raisin. Le sucre pur s'absorbe rapidement et comme il

AU BON THEATRE RIMOUSKI

LE PLUS GRAND SPECIAL DE L'ANNÉE

pour le temps de l'Exposition de Rimouski.

26 - 27 - 28 AOÛT



"La Chanson de l'Adieu" peut se vanter d'être le seul film français qui fut applaudi à chaque séance par les spectateurs lors de son exclusivité à l'Ermitage de Paris.

Un tel succès tient évidemment à la grande qualité artistique de cette production. Mais il faut songer également que les meilleurs artistes de l'écran interprètent cette production; Jean Servais, Jeanine Crispin, Lucienne Le Marchand, Marcel Vallée, Marcel André, Daniel Lecourtois, Catherine Fontenay, soit sept vedettes et nous citons encore Marc Valbel, Pierre Sergéol, Paul Asselin, Jean Fay, pour n'oublier personne.

L'effort tout particulier tenté pour réaliser une production de grande classe mérite d'être souligné et nous sommes certains que "La Chanson de l'Adieu", qui passera sur l'écran du Bon Théâtre, connaîtra le plus vif succès.

LUCIENNE LE MARCHAND ou MARLENE DIETRICH

Nous laissons les spectateurs de "La Chanson de l'Adieu" seuls juges.

Il y a un siècle déjà, George Sand avait adopté le costume masculin et passait sur les boulevards sanglee dans une longue jaquette, portant avec crânerie haut-de-forme et pantalons à sous-pieds...

Marlene Dietrich défraya la chronique d'Hollywood en portant le costume masculin.

Aujourd'hui Lucienne Le Marchand, qui incarne dans "La Chanson de l'Adieu" la célèbre romancière George Sand, porte, pour les besoins de la cause, un charmant costume de "dandy" 1830; les critiques ont souligné l'aisance avec laquelle la délicieuse artiste s'était travestie et nous ne doutons pas qu'un inévitable rapprochement se produira entre le port du costume masculin de 1830 et celui du costume actuel par deux artistes différentes...

La mode change-t-elle? Non, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, puisque les chroniques d'il y a cent ans retentissaient des discussions provoquées par l'adoption des habits de sexe fort par George Sand qui revit aujourd'hui dans "La Chanson de l'Adieu" sous les traits de la nouvelle révélation de l'écran français, Lucienne Le Marchand.

Un film agréable qui ne manque pas de qualité.
Un film de poésie et de sensibilité, avec musique de Chopin.
Ce film est noble et magnifique évocation de la vie du grand musicien Chopin.

29 - 30 - 31 AOÛT

Georges Milton, Edith Mera

& Paulette Dubost, dans

LE COMTE OBLIGADO

Une autre grande production de l'année.

Le glucose est la forme sous laquelle on retrouve constamment le sucre dans le sang. Tous les amidons, les fécules et les sucres sont nécessairement convertis en glucose avant d'être absorbés par le courant sanguin et de servir ainsi à l'entretien de l'énergie vitale.

Lorsqu'il y a surabondance de glucose dans le sang, il est emmagasiné par le foie sous forme de glycogène (amidon animal) d'où il est versé de nouveau dans la circulation lorsque l'organisme le requiert.

Le sucre ne se trouve pas à l'état pur dans la nature; c'est un produit artificiel. On trouve le glucose dans les fruits, notamment le raisin, d'où son nom populaire, sucre de raisin. Le sucre pur s'absorbe rapidement et comme il

constitue à lui seul un aliment d'énergie nutritive, l'absorption de sucre est la façon la plus rapide de reconstituer son énergie vitale. Il faut toutefois éviter les excès dans ce sens.

L'organisme peut se procurer la quantité de sucre dont il a besoin dans les aliments naturels qui sont absorbés et que la digestion transforme en sucre et dans ceux qui contiennent du sucre. Mais on est bien indulgent envers soi à ce sujet et l'on s'accorde souvent beaucoup plus de sucre que nos besoins ne le requièrent, ce qui peut amener certains troubles. Le diabète est une maladie constituée par la présence de sucre dans l'urine, ce qui survient quand l'organisme, faute du manque d'insuline, ne peut disposer

de toute la quantité de sucre absorbée.

L'enlèvement des mauvaises herbes fatigue énormément les jardiniers amateurs. Une forte solution de sel et d'eau leur épargnera de longues heures de travail ardu et fatigant. Appliquez un gallon de saumure, contenant deux livres de sel sur chaque verge carrée de gazon et les mauvaises herbes disparaîtront d'elles-mêmes.

La jolie fille, d'après Lorothe Dix, aime à se faire dire qu'elle est intelligente; la fille intelligente aimerait se faire dire qu'elle est jolie.

(Le Franc Parleur)

Ne remettez pas au lendemain votre abonnement à "L'ARGUS DE LA PRESSE" qui "VOIT TOUT". et vous aurez la certitude de recevoir tout ce qui paraîtra sur votre personnalité ou sur les sujets qui vous intéressent, dans les Journaux et Revues du Monde Entier. Tél. Providence 16-14. 37, Rue Bergère-IXE, PARIS.

Il paraît que les autos de l'avenir auront la forme d'une larme. Et, sans doute, comme les larmes de femme, elles coûteront cher.

L'homme politique entrant dans la magistrature voit cesser comme par enchantement toutes les attaques dont il était l'objet: c'est sa tour d'ivoire.

EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

SEMAINE NATIONALE JACQUES CARTIER

Du 31 Août au 7 Sept. 1935
4ième Centenaire du 2ème Voyage de Cartier
Au Canada

Instructive... Educationnelle et Récréative, Telle sera l'Exposition Provinciale de 1935. On y verra de tout et à quelque classe qu'ils appartiennent tous les visiteurs seront prodigieusement intéressés par les démonstrations pratiques de toutes sortes, et les multiples exhibits commerciaux et industriels qui y seront présentés

Au programme des AMUSEMENTS:

Au programme des attractions nouvelles de l'Exposition de 1935 vient en tête la fameuse

Fanfare Sainte-Cécile DE LEWISTON
35 Jeunes Musiciens prodiges

Courses de Chevaux Vaudeville — Base-ball Cirque d'intérieur dans des représentations sensationnelles et absolument nouvelles.

CARNAVAL, ETC., ETC.

ADMISSION:

ENTREE AU PARC:

Adultes, 25c — Enfants 12 ans et moins accompagnés, gratis — véhicules, 25c.

A L'ESTRADE:

Adultes, 35c — Enfants 8 à 12 ans accompagnés, 25c — Enfants 8 ans et moins, accompagnés, gratis.

AU COLISEE:

Adultes, 35c et 55c — Loges, 75c — Enfants, 25c.

***** CES PRIX INCLUENT LES TAXES D'AMUSEMENTS.

NAISSANCES A RIMOUSKI

Baptêmes à la Cathédrale

Le 27 juillet, Joseph-Noël-Jacques, né l'avant-veille, enfant de Léonard Arsenault, de la Gendarmerie Royale, et de Imelda Desrosiers. Parrain et marraine, M. et Mme Noël Courtois (Ange-Aurore Lefebvre).

Le 28 juillet, Joseph-Pierre-Marie, né la veille, enfant de Georges Turcotte, cultivateur, et de Anne-Marie Valois. Parrain, M. Pierre-Marie Ouellet, de Rimouski; marraine, Mlle Alida Valois, de Causapscal.

Le 28 juillet, Joseph-Pierre-Gilles, né la veille, enfant de Georges Turcotte, cultivateur, et de Anne-Marie Valois. Parrain, M. Robert Turcotte, de Montréal; marraine, Mlle Alice Turcotte.

Le 28 juillet, Marie-Pauline, née la veille, enfant de Ernest Doucet, barbier, et de Rose-Emma Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Doucet (Caroline Morneau), de Ste-Cécile du Bic.

Le 28 juillet, Marie-Yvette-Ruth, née le même jour, enfant de Jean-Baptiste Langlois, agent d'assurance, et de Alexandrine Fournier. Parrain, M. Roland Fournier; marraine, Mlle Yvette Fournier, tous deux de Mont-Joli.

Le 29 juillet, Marie-Marthe-Dolores, née le même jour, enfant de Edouard Guérrette, plombier, et de Isabelle Thibault. Parrain, M. Léo Blanchette; marraine, Mlle Adèle Blanchette.

Le 29 juillet, Marie-Marthe-Yolande, née le même jour, enfant de Gérard Saint-Laurent, mesureur de bois, et de Gertrude Lepage. Parrain, M. Benjamin Saint-Laurent; marraine, Mlle Lucienne Saint-Laurent.

Le 30 juillet, Joseph-Cyrille-Fernand, né la veille, enfant de Joseph Collin et de Clémentine Couturier. Parrain, M. Fernand Bouchard, de Rimouski; marraine, Mlle Rachel Martin, de Pointe-au-Père.

Le 7 août, Joseph-Octave-Jacques, né le même jour, enfant de Rodolphe Côté, commis-marchand, et de Amanda Veilleux. Parrain, M. Léopold Côté; marraine, Mlle Jacqueline Côté.

Le 11 août, Joseph-Jean-Paul, né la veille, enfant de Georges Smith et de Emma Côté. Parrain et marraine, M. et Mme André Richard (Bernadette Lavoie).

Le 13 août, Marie-Charlotte-Ivane, née la veille, enfant de Philippe Gagnon, charretier, et de Blanche Emond. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Emond (Louis Tremblay).

Le 19 août, Joseph-Patrick-Andrew, né le même jour, enfant de James Harney, ingénieur-mécanicien, et de Marie-Anne Lavoie. Parrain, M. Jean-Damien Lavoie, de Rimouski; marraine, Mlle Marguerite Harney, de Québec.

Le 20 août, Rose-Marie-Charlotte-Jacqueline, née le même jour, enfant de Adéodat Drapeau, agent d'assurance, et de Blanche Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Auguste Drapeau (Philomène Morissette), de Sainte-Luce.

Le 21 août, Louis-Joseph-Lucien, né le même jour, enfant de Adélme Vignola, plombier, et de Valérie Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme Absalon Gagné (Omélie Rodrigue), de Saint-Anaclet.

MARIAGES A LA CATHEDRALE

Le 31 juillet, M. Amédée Tremblay, fils de M. Alfred Tremblay, a épousé Mlle Yvonne Doucet, fille de M. Emile Doucet.

Le 10 août, M. David Tudeau, fils de M. Jean Tudeau, a épousé Mlle Marie-Alma Bossé, fille de M. Pierre Bossé.

NAISSANCE à St-Moïse

M. et Mme Félix Gagnon (Anne-Marie Perron) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 14 août et baptisée sous les prénoms de Marie-Paule-Juliette. Parrain, M. Georges Sirois; marraine, Mlle Juliette Perron, de Rimouski. Porteuse: Mlle Marthe St-Amand.

BALLE MOLLE

Des quatre équipes en lice au début de la saison, il ne reste que le D'Anjou et le Price, A. C. J. C. et Michaud ayant été éliminés.

Afin de trouver un champion, le Price et le D'Anjou ont commencé hier une série éliminatoire (3 dans 5). Le D'Anjou a remporté la victoire au score de 27 à 14. Les autres parties auront lieu dimanche et mardi.

Certains prédisent que le club D'Anjou sortira victorieux; les partisans du Price ne sont cependant pas du même avis et la lutte entre ces deux équipes sera le plus intéressante et la plus chaude que nous ayons vue à Rimouski.

NAISSANCE à Trois-Pistoles

M. et Mme Paul-R. Thivierge (Cécile Houde) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 13 août et baptisé le 14, en l'église de Trois-Pistoles, sous les prénoms de Joseph-Esdras-Paul-Roland. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Esdras Thivierge, grands-parents de l'enfant. Madame Edouard Houde, grand-mère maternelle, portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

TRIPLE NOYADE à St-Alexis de Matapédia

Une affreuse tragédie de l'onde a eu lieu ces jours derniers à St-Alexis de Matapédia. Deux jeunes gens et une jeune fille qui étaient à se baigner se sont noyés dans la rivière Matapédia, à Millstream. Personne n'a pu leur porter secours. Les malheureuses victimes sont M. Xavier-M. Galant, âgé de 32 ans, M. René-J. Dufour, âgé de 21 ans, et Mlle Lucie-A. Pitre, âgée de 20 ans. Leur disparition cause un vif émoi dans toute la région.

NOYADE DANS LA BAIE DE GASPE

En se baignant dans la Baie-de-Gaspé, Rita Tremblay, âgée de 13 ans, fille de M. et Mme Stanley Tremblay, de Gaspé, s'est noyée mercredi après-midi. Partie aussitôt après son dîner avec des petites compagnes pour aller se baigner, comme d'habitude, elle se rendit sur un radeau d'où elle plongea pour ne plus revenir. Des appels désespérés furent entendus par M. Léonard Destecroix, élève du Séminaire de Gaspé, qui réussit à repêcher le corps après une troisième tentative. Pendant plus de deux heures, la respiration artificielle fut pratiquée par MM. les docteurs Pelletier et Belles-Isles, mais vainement. Il appert que la jeune victime fut saisie par les crampes en se jetant à l'eau. Outre son père et sa mère, plusieurs frères et soeurs lui survivent.

C'est la troisième victime de l'onde à Gaspé cet été.

St-OCTAVE DE METIS

Divers
M. Adjour Voyer, qui a passé la fin de la semaine chez son frère M. Joseph Voyer, est retourné à Québec.

—MM. Alfred Lévesque et Elise Landry sont allés à Trois-Pistoles dimanche, chez des parents.

—Mlle Colette Hudon, après avoir passé une huitaine chez M. Edouard Hudon, est retournée à Lévis.

—Mme A. Plourde, de Lewiston, Maine, était l'hôte de sa mère Mme Ernest Lévesque, la semaine dernière.

—M. Léonce Lévesque est retourné à St-Simon après avoir rendu visite à son ami M. Benoit Lévesque.

—MM. Philippe Langlois et B. Guilmond sont de retour dans leur famille après avoir passé une quinzaine à Godbout.

—M. et Mme Antoine Hudon, de Lévis, et leur famille ont passé quelques jours chez M. Ed. Hudon.

Funérailles
Lundi matin, au milieu d'une affluence nombreuse de parents et amis venus des paroisses environnantes ont eu lieu les funérailles de Mme Georges Dubé (née Philomène Gagnon), âgée de 59 ans. Outre son époux, elle laisse plusieurs enfants.

Travaux de voirie
Il se fait depuis quelque temps dans notre paroisse d'importants travaux de voirie. Dans la route de la "Grande Ligne", route de l'église, ainsi que la route de Petit-Métis.

—Mme Hermel Langis, de Vancouver, qui était de passage chez M. et Mme Auguste Boulanger, est partie pour Matane où elle séjournera quelque temps chez des parents.

—Mlle Ida Bérubé est revenue d'un voyage à Mont-Joli.

Nous connaissons maint avocat qui n'hésiterait pas à se laisser mettre au banc — vous savez lequel.

UNE FETE FRANCO-ONTARIENNE A TROIS-PISTOLES

Une soirée a marqué dimanche, aux Trois-Pistoles, la fin des cours de français suivis par le groupe des instituteurs ontariens.

La démonstration s'est déroulée dans la salle du couvent des Soeurs de Jésus-Marie. L'honorable Cyrille Delage, C. M. G., surintendant de l'Instruction publique, M. le chanoine Côté, curé des Trois-Pistoles, le Dr Sherwood Fox, président de l'Université Western, Ontario, M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole de Chimie de Québec, et M. J.-I. Litalien, inspecteur régional et organisateur des cours, étaient parmi les personnalités présentes.

Tous les personnages ci-haut nommés adressèrent la parole, comme le comportait le programme. Le Dr Sherwood Fox fut particulièrement applaudi. Il rendit hommage à la nationalité canadienne-française et prôna une plus grande compréhension entre les représentants des deux nationalités au Canada. Il estime que cette compréhension mutuelle doit naître chez les étudiants; elle se réalise par des cours de français pour les Anglo-Saxons et des cours d'anglais pour les Canadiens-Xranchais.

Le groupe ontarien a quitté les Trois-Pistoles lundi.

St-FABIEN

Décès
Le 12 août, avaient lieu les funérailles de Mme Louis Côté, née Marie Hudon, décédée à l'âge de 82 ans.

—Le même jour, M. Israël Hammond, époux de Dame Marie Couillard, décédé à l'âge de 87 ans.

—Le 15, Mme Ve Etienne Jean, décédée à l'âge de 83 ans.

—Le 19, M. Jos. Beaulieu, veuf d'Hélène Godbout, décédé à l'âge de 62 ans.

—Le même jour, Mme Ve Théodore Gagnon, née Desmerises Chénard, décédée à l'âge de 71 ans.

Nos sympathies aux parents en deuil.

Mariages
Le 15 août, M. Alphonse Morais, fils de M. et Mme Sirice Morais, décédés, conduisait à l'autel Mlle Rose Michaud, fille de M. et Mme Gonzague Michaud.

—Le même jour, était béni le mariage de M. Aurèle Michaud, fils de M. et Mme Gonzague Michaud, à Mlle Berthe Gagné, fille de M. et Mme J. S. Gagné.

Les heureux couples sont actuellement en voyage à Montréal et Fall-River, E.-U.

De passage
Etaient dernièrement de passage le R. P. Alexandre Dugré, S. J., Montréal.

—M. et Mme Lorenzo Gagné, de Québec, ont passé quelque temps chez M. Désiré Jean et Mme J.-F. Belzile.

—Mlle Marie-Louise Rioux, institutrice, passe les vacances dans sa famille.

Exposition
Pour la deuxième année, avait lieu, le 19 août, l'exposition du Cercle des Dames Fermières.

STE-FLAVIE

Naissance
M. et Mme Louis-Philippe Desrosiers (née Yvonne Gagné) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Luce. Parrain, M. et Mme Paul Gagné, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme E. Roussel (née Antoinette Roy) ont aussi le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille. Parrain, M. et Mme Antoine Roy, grands-parents de l'enfant.

Divers
M. l'abbé Luc Deschênes, vicaire à St-Ephraïme, est actuellement en visite dans sa famille, M. et Mme Alphonse Deschênes.

—M. Gonzague Brissou, beurrer à Cap-Chat, visitait ses amis, dimanche dernier.

—M. et Mme Lionel Pineault, de Québec, étaient de passage chez M. Antoine Desrosiers, à l'occasion de leur récent mariage.

—M. et Mme Joseph Chouinard, de Rimouski, fêtèrent leur cinquantième anniversaire de mariage. A cette circonstance il y eut réception chez leur fille Mme Joseph Desrosiers. Leur fils M. Ludovic Chouinard vint les rejoindre ainsi que leur fille, Mère Marie de la Miséricorde, des RR. Soeurs de St-Rosaire; M. et Mme Laurent Giroux, de St-Casimir de Portneuf, Mlle Anne-Marie Blanchet, de Rimouski, et plusieurs autres invités.

—M. et Mme Georges Bélanger, d'Escourt, et leurs enfants Raymond, Ghislaine et Bertrand, ainsi que Mme Emilien Bélanger, du Lac St-Eleuthère, rendaient visite à M. et Mme Isidore Langlois, dimanche dernier.

—Mme Denis Beaulieu est actuellement à l'hôpital de Rimouski. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

CACOUNA

Baptêmes
Le 18 juillet, furent baptisés deux jumeaux, enfants de M. et Mme Irénée Simard. L'un porte les prénoms de Joseph-Emile-Claude, et l'autre, Joseph-Félix-Bertrand.

—Le 9 août fut baptisée Marie-Rejeanne, enfant de M. et Mme Charles Dumont.

—Le 11 août, fut baptisé Gérard-Raymond, enfant de M. et Mme Ovide Lebel.

Mariage
Le 17 août dernier, M. Lucien Belzile, de Trois-Pistoles, fils de Bruno Belzile, a épousé Mlle Berthe Sirois, de Cacouna, fille de M. Joseph Sirois. Le mariage a été béni par le Rév. Ph. Belzile, curé de Rivière-Blonde, frère du marié.

Décès
Le 16 juillet, est décédé en cette paroisse sieur Cyrien Dionne, époux de Dame Catherine Dionne, à l'âge de 70 ans. Ses funérailles eurent lieu le 19 juillet au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Le 1er août, est décédée subitement Mlle Caroline Lebel, âgée de 75 ans. Elle fut inhumée le 3 du courant.

Exposition du Cercle des Fermières
Elle eut lieu mercredi le 14, et fut un véritable succès comme première exposition de ce nouveau cercle. M. l'agronome Martin et Mlle Paré, tous deux juges du concours, se sont montrés très satisfaits du nombre d'exhibits apportés et de leur qualité. La distribution des prix accordés aux plus méritantes eut lieu dimanche dernier sous la présidence de M. le Chanoine L.-T. Landry, curé de la paroisse.

Réunion du Cercle de l'U. C. C.
A cette réunion qui eut lieu dimanche, le 18, fut invité M. l'abbé Alphonse Pelletier, de l'Isle-Verte, propagandiste régional en faveur de l'U. C. C. Il dit dans sa conférence que si les cultivateurs avaient plus d'esprit de foi et plus d'esprit de sacrifice l'Association Catholique des Cultivateurs compterait aujourd'hui un bien plus grand nombre de membres; car, sachant bien que c'est l'autorité religieuse qui le veut, ils n'hésiteraient pas à marcher, lors même qu'ils n'y verraient pas un avantage matériel immédiat.

Divers
Depuis quelque temps un officier de la Police Provinciale est chargée de la surveillance sur la plage, surtout à l'heure des bains. Les gens de bien se réjouissent de ce beau geste et félicitent les autorités du gouvernement de l'heureuse initiative qui, sans doute, a pour but d'enrayer bien des désordres.

PRICE

M. David St-Onge et Mlle Emérida St-Onge, d'Amos, en promenade chez M. Théodore Roy.

—De passage à Rimouski, M. Aimé Paul, Mme J.-Bte Paul, M. et Mme Alfred Michaud.

—Mlle Gertrude Roy, de Rivière-Blanche, chez son père M. Arthur Roy.

—M. et Mme Joseph Cyr, Frère Raoul, Frère Octave, Mlle Electa Cyr, Mme François Goulet, sa jeune fille Bertha, de New-Richmond, chez M. et Mme Napoléon Bourdages.

—En voyage à Montréal et Québec, Mme Philippe Parent, ses jeunes filles Mlle Yvette et Irène, Mme Auguste Trépanier. Elles font le trajet en auto. Mlle Gilberte Parent reviendra avec elles.

—M. et Mme Henri Chasseur, de passage à Rimouski, chez M. et Mme Jos. Ross.

—M. Jos. Deschênes, MM. André, Charles, Jos Deschênes, Edgar Ouellet, Mlle Germaine Deschênes, en visite à Matane, dimanche dernier.

—M. et Mme Ferdinand Cyr, M. Léon Cyr, son fils Jean-Paul, M. Donat Lugan, M. Valmont Audet, Mlle Blanche Bernard, de St-Alphonse de Caplan, en visite chez M. et Mme Nap. Bourdages.

—Le 20 août, fut béni dans l'église de Price le mariage de M. Philippe Imbault et de Mlle Rosalie Michaud.

—Le 17 août, eurent lieu les funérailles de M. David Bernier, âgé de 16 ans, noyé accidentellement dans la rivière Métis. Il était le fils de M. Charles Bernier, sacristain.

Nos sympathies à la famille éplorée.

FEUX DE FORETS

Le plus considérable sévit dans la Matapédia.

Le temps chaud qui sévit dans toute la province depuis une dizaine de jours rend la situation assez dangereuse en ce qui concerne les feux de forêts.

Le plus gros incendie en forêt se trouve actuellement dans la Matapédia, dans le canton d'Alibert. Une cinquantaine d'hommes luttent à cet endroit. Plusieurs petits feux sont signalés dans les forêts des cantons de l'Est, dans Disraeli,

Adstock, Garthby, Stratford, etc. Il ne semble y avoir rien de grave de ce côté, toutefois.

Dans la région du lac St-Jean, tous les incendies de forêts étaient maîtrisés mardi soir. Ça brûle encore, par contre, dans le Temiscamungue.

Le service de la protection de la forêt a encore quatre ou cinq cents hommes au travail. Les effectifs diminués en divers endroits ont été augmentés ailleurs.

La pluie de mercredi a eu raison définitivement des derniers feux de forêts.

CINQ JUMEAUX EN AUSTRALIE BIEN AVANT LES JUMELLES DIONNE

IL Y A 60 ANS
Une coupure du "San Francisco Chronicle" d'il y a 60 ans, trouvée dans un scrapbook, à Montréal, assure que des jumeaux sont nés en Australie, de la femme d'un colon allemand du nom de Jacob Schuler. La nouvelle de cette époque ajoute: "Les cinq jumeaux sont bien vivants et en santé."

D'après cette vieille nouvelle, Mme Schuler était une grande femme mesurant six pieds et quatre pouces et pesant 244 livres et sept onces. Avant la naissance de ses cinq jumeaux, elle avait déjà eu cinq enfants, dont deux paires de jumeaux. On n'avait pas tenu compte de la date de naissance, vu que "seule importait pour elle la nécessité de peupler le pays".

Toutefois, la naissance des cinq jumeaux a eu lieu en octobre 1873; les enfants étaient trois garçons et deux filles. "Tout le monde fut étonné, car, malgré la fécondité remarquable et bien connue de Mme Schuler, on ne s'attendait pas à pareil événement."

"Il appert que l'"heureux père" fut comme frappé de stupeur quand il vit ainsi sa famille augmenter, et qu'il ne put proférer d'autres paro-

Comme quoi il n'est rien de nouveau.

On ne peut être en même temps juge et partie, mais c'est souvent grâce à son parti qu'on devient juge.

Toutefois, déjà la charité collective était en honneur, et l'on fit une souscription pour les enfants, qui rapporta \$10,000. Et puis, fait à noter, la nouvelle se termine ainsi: "Michael Heggaarty, le Barnum australien, aurait offert à M. Schuler \$250 par semaine, et toutes dépenses payées, pour faire voyager de ville en ville toute la famille. L'offre a été refusée."

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Comme quoi il n'est rien de nouveau.

On ne peut être en même temps juge et partie, mais c'est souvent grâce à son parti qu'on devient juge.

Toutefois, déjà la charité collective était en honneur, et l'on fit une souscription pour les enfants, qui rapporta \$10,000. Et puis, fait à noter, la nouvelle se termine ainsi: "Michael Heggaarty, le Barnum australien, aurait offert à M. Schuler \$250 par semaine, et toutes dépenses payées, pour faire voyager de ville en ville toute la famille. L'offre a été refusée."

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott, Mein Gott". Comme on n'était pas alors au vingtième siècle, et que l'Australie était encore pays de colonisation, on ne donne aucun détail sur le poids des enfants.

Les "Mein Gott,

L'Exposition de Rimouski

L'EXPOSITION DE RIMOUSKI

Notre exposition agricole annuelle commence aujourd'hui à Rimouski pour se poursuivre jusqu'à lundi prochain. Elle est organisée par la Société d'Agriculture Fédérée du Comté de Rimouski, qui a pour patrons l'hon. J.-A. Godbout, S. Ex. Mgr Courchesne et Sir Eugène Fiset, et dont l'exécutif se compose de MM. Dr L.-J. Moreault, prés., Zénon Bérubé, vice-prés., l'abbé P. C. Saindon, Napoléon St-Laurent, Honoré Dionne, les agronomes Albert et Gauthier, et Alfred Dubé, secrétaire.

Voici les grandes lignes du programme:

Vendredi, 23 août, jugements et expertises des produits domestiques, horticoles, etc.

Samedi, jugements du bétail, porcs, moutons, oiseaux de basse-cour.

Dimanche (après-midi), visite officielle et discours par MM. Moreault, Godbout et le curé Tremblay.

Lundi, jugement des chevaux.

Chaque jour, l'après-midi et le soir, exhibitions de lutte par Victor Delamarre, vaudeville en plein air et amusements variés.

Parmi les principaux exposants

au premier plancher on voit cette année la Compagnie Rock City Tobacco, la Lake of the Wood Milling Co., La Fonderie de L'Islet, Le Magasin Verreault, J. Ad. Garon, La Compagnie de Poudre du Bas St-Laurent, une collection d'objets marins et de travaux exécutés par les nègres des Iles Bahamas, Le Ministère de l'Agriculture, l'Unité Sanitaire et quelques autres.

Au deuxième plancher les Cercles des Fermiers de St-Valérien, Ste-Luce, Rimouski, Bic et Saint-Donat y ont chacun de magnifiques exhibits; il y a aussi de nombreuses collections de légumes qui ne semblent pas avoir trop souffert de la sécheresse; les travaux manuels sont aussi nombreux. Sous la direction de Mme H. M. Wilson, l'espace réservé aux fleurs et bouquets est beaucoup plus vaste cette année et les exhibits y sont de toute beauté.

Outre les nombreuses attractions qui chaque année ont concouru à attirer les foules, il y aura cette année quatre exhibitions de lutte contre deux par Victor Delamarre contre Charles Putman et Bill Rolaloff et les deux autres entre Jos Levasseur et Ed. Steen, et Al. Bothner contre Léon Pazaroff. Ces deux séances de lutte auront lieu samedi soir et dimanche soir.

Cour Supérieure

Liste des actions prises depuis le 15 août 1935

5124, William R. Price & al, Lockhartville, vs Damase Dubé, \$1,171.65. Personnelle et hypothécaire.

5125, A. Bélanger, Limitée, Montmagny, vs J.-H. Lavoie, \$287.74.

5127, Hyacinthe Plourde, St-Simon. Requête en radiation d'hypothèque.

5128, Téléphore Pelletier, Mont-réal, vs Alexis Pelletier & Joseph Pelletier, Amqui, \$198.25, billet.

5129, A. Bélanger, Limitée, Montmagny, vs Philippe Paquet, St-Donat, \$112.75, billet.

5130, Dame Delvina Gagnon-Fillion, Rimouski, vs Adéard Thibault, \$233.98, suivant acte de transport.

5131, Georges Dubé, Rimouski, vs Bessie M. Goodwin, Boston, saisie-arrest simple avant jugement, \$300.

5132, Pierre Otis, Priceville, vs Herménégilde Langlois, Ste-Luce, \$202.75.

JUGEMENTS RENDUS PAR LE

PROTONOTAIRE

5118, Jules-G. Martin, St-Octave-de-Métis, vs Ernest Lévesque, St-Octave-de-Métis.

Dans cette cause le défendeur a acheté d'un nommé Voyer un immeuble pour un certain montant, balance payable par termes annuels de \$200.00 chacun. Le présent demandeur a acheté un de ces termes du vendeur, soit le terme dû et échu le 1er août 1935. — Le défendeur n'a pas payé ce terme bien que requis, et il s'est accru de l'intérêt pour une somme de \$11.66 formant un total de \$211.66. Le Protonotaire, pour et au nom de la Cour, rend jugement contre le défendeur pour la susdite somme de \$211.66.

5114, Cyrinus Simard, Priceville, vs Clément Gagnon, St-Jean de Brébeuf.

Jugement contre le défendeur sur billet pour une somme \$356.61, avec intérêt et dépens.

LISTES DES ACTIONS PRISES

6087, Les Commissaires d'Ecoles de Ste-Blandine vs Cléophas Ruest, Ste-Blandine, \$33.10, taxes scolaires.

6088, Les Commissaires d'Ecoles de Ste-Blandine vs Xavier Brissou, Ste-Blandine, \$28.01, taxes scolaires.

6089, Les Commissaires d'Ecoles de Ste-Blandine vs Joseph Côté, Ste-Blandine, \$19.88, taxes scolaires.

6090, Les Commissaires d'Ecoles de Ste-Blandine vs Auguste Bernard, \$11.64, taxes scolaires.

6091, Les Commissaires d'Ecoles de Ste-Blandine vs Octave Proulx, Ste-Blandine, \$59.00, taxes scolaires.

6092, Les Commissaires d'Ecoles de Ste-Blandine vs Joseph Duchêne, Ste-Blandine, \$84.9, taxes scolaires.

6093, Les Commissaires d'Ecoles de Ste-Blandine vs Adéard Duchêne, Ste-Blandine, \$64.02, taxes scolaires.

6094, Les Commissaires d'Ecoles de Ste-Blandine vs Joseph Brissou fils Amable, Ste-Blandine, \$32.97, taxes scolaires.

6095, Odilon Ratté, Québec, vs J. F. Bégin, Ste-Angele, \$24.82, compte.

6097, Marc-André Fillion, Rimouski, vs Zénon Francoeur, Rimouski, \$5.00, Loyer.

6098, Ernest Imbeau, Padoue, vs Corpt. Ste-Antoine de Padoue, \$20.00, Pénale.

6099, Jos. Desrosiers, Rimouski, vs Paul-Emile St-Pierre, Rimouski, \$28.11.

6101, The Renfrew Machinery Co. Ltd, de Rendrew, Ont., vs Emilian Landry, St-Octave de Métis, \$22.58, chèque.

6102, J.-Etienne Paradis, St-Rémi de Métis, vs Dorilda Deschênes-Fortin, Priceville, \$44.57, billet.

JUGEMENTS RENDUS PAR LE GREFFIER

4211, Germain-Alphonse Deschênes, Rimouski, vs P.-E. St-Pierre, & J. D. Michaud, Rimouski. Jugement condamnant le tiers-saisi à déposer la partie saisissable du salaire du défendeur.

5978, Albert St-Gelais, Ste-Marguerite-Marie, vs Clément Lejeune, Ste-Marguerite-Marie. Jugement contre le défendeur pour une somme de \$9.16 sur compte.

5731, François Desrosiers, Rimouski vs Adhémar Sirols. Jugement pour la somme de \$52.83.

5973, Elzéar Perron, Causapsal, vs Jos Paquet, Causapsal. Jugement pour \$16.78 sur compte.

6074, J.-E. Morais, Amqui, vs Robert Michaud, Amqui. Jugement pour \$72.88 sur billet.

6071, J.-E. Morais, Amqui, vs J. Oscar Beaulieu, Amqui. Jugement pour \$1.50, billet.

6000, Anselme Côté & Fils, Limitée, Rimouski vs Léon Côté. Jugement pour une somme de \$31.93 sur billet.

UN FILM MAGNIFIQUE

"LA CHANSON DE L'ADIEU"

Au Bon Théâtre, la semaine prochaine

La Direction du Bon Théâtre est décidément bien au courant des goûts de sa clientèle et ne manque jamais de s'assurer les meilleurs films du moment.

Cette semaine, pour ne point faillir à la tradition, c'est une production de très grande classe que nous pourrions admirer sur l'écran de cette salle.

"La Chanson de l'Adieu", titre évocateur entre tous, nous fait invinciblement penser aux amours romantiques de George Sand et de Frédéric Chopin qui, malgré un siècle d'éloignement, semblent toujours d'actualité tant leur renommée est vivace dans tous les esprits.

Nous pouvons affirmer que nous n'avons pu, qu'à de très rares occasions, admirer une production de semblable valeur artistique. Tous les interprètes, depuis Jean Servais jusqu'au plus petit rôle, sont absolument parfaits. La mise en scène est somptueuse et la photographie admirable.

G. de Bolvary, qui a dirigé cette production, a su s'entourer des artistes les plus renommés et la musique tirée des oeuvres de Frédéric Chopin est une des plus belles choses que nous ayons entendues depuis l'avènement du film sonore.

Nous conseillons à tous nos lecteurs de voir "La Chanson de l'Adieu", un film qui a été applaudi à chaque séance par le public parisien lors de son exclusivité à l'Ermitage.

Animé par une pléiade d'artistes de très grand talent, Jean Servais, Jeanine Crispin, Lucienne Le Marchand, Marcel André, Daniel Lecourtis, Catherine Fontenay et Marcel Vallée, le film "La Chanson de l'Adieu" doit connaître auprès du public de notre ville un succès sans précédent.

MARIAGE

Mardi, le 6 août, M. l'abbé L.-D. D'Auteuil, curé de Notre-Lame du Sacré-Coeur, bénissait dans son église le mariage de Mlle Laurence-Anita Gagnon, fille de M. et Mme Léon Gagnon, de Nazareth, avec M. Edgar-Adrien Guy, fils de M. et Mme Georges Guy, de Rimouski.

Les heureux époux sont actuellement de retour de leur voyage de noces à Lévis, Québec et Chicoutimi.

LA FETE DES SAINTS MARTYRS CANADIENS

POURQUOI ET COMMENT LA CELEBRER

C'est un livre bien utile que le R. P. Archambault, S. J., vient de publier sous ce titre. Nombreux sont les membres du clergé, les communautés religieuses et les maisons d'éducation, les familles même qui désiraient honorer de leur mieux nos premiers saints canadiens mais ne savaient trop quelle forme donner à leur culte, quelles cérémonies organiser, quelles vertus célébrer, quelles prières réciter, etc.

Le manuel du R. P. Archambault vient de tirer d'embarras. Il contient, en effet, après quelques pages liminaires qui exposent les raisons de noter la dévotion aux saints Martyrs et comment la pratiquer, toute une série de prières, de cantiques, de poésies et de chansons, de récits de faveurs spirituelles, de plans de sermons et de triduumms qui seront des plus utiles.

Les prêtres d'abord en profiteront car ils y trouveront toute la matière dont ils ont besoin pour propager le culte des saints Martyrs, mais aussi les communautés religieuses et les maisons d'éducation qui veulent organiser des fêtes en leur honneur, et enfin les familles elles-mêmes qui désirent les honorer à leur foyer.

Ce volume se vend 50 sous, à "L'Action Paroissiale", 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

AVIS DE SOUMISSION POUR PONT

La municipalité de St-Zénon du Lac Humqui, Comté de Matapédia, donne avis qu'elle recevra des soumissions pour la construction d'un pont sur la rivière de la décharge du Lac Humqui jusqu'à midi le dixième jour du mois de septembre, 1935.

Les travaux devront être exécutés suivant les plans et devis préparés par le Ministère des Travaux Publics de Québec.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque personnel du soumissionnaire, et accepté par une Banque Canadienne et payable à l'ordre de la Municipalité de St-Zénon du Lac Humqui pour une somme représentant 10% du montant total de la soumission.

Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis ou bureau du secrétaire, ou s'en procurer des copies au Ministère des Travaux Publics de Québec.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Les soumissions devront être faites sur des blancs fournis par le Département.

Toutes les soumissions devront être scellées, adressées au soumissionnaire, et porter sur l'enveloppe en dessous de l'adresse les mots: "Soumission, Pont, sur rivière de la Décharge du Lac Humqui".

La Municipalité de St-Zénon du Lac Humqui.

ZENON MICHAUD, Secrétaire-trésorier, St-Zénon du Lac Humqui, 20 août 1935.

VISITEZ...

NOTRE EXHIBIT DANS LE

PAVILLON DE L'EXPOSITION

A RIMOUSKI DU 23 AU 26.

NOUS

PRESENTONS DANS UN DECOR MODERNE LES DERNIERES CREATIONS DES MODES D'AUTOMNE EN FAIT DE

MANTEAUX ROBES CHAPEAUX SOULIERS GANTS SACOCHES BAS KAYSER

QUE

NOUS VOUS OFFRONS A NOTRE MAGASIN A DES PRIX POPULAIRES.

LE MAGASIN VERREULT RIMOUSKI

En face de la Cathédrale

CHEZ A. Kirallah & Cie

Nous sollicitons votre patronage et désirons votre confiance. Economisez en achetant chez A. Kirallah & Cie, rue Saint-Germain, en face du Garage Morin, Rimouski.



Vous trouverez toujours en stock un assortiment complet dans les plus nouvelles confections pour dames, hommes et enfants; ainsi que des chaussures pour toute la famille.

Une partie de notre marchandise d'automne est déjà arrivée et sera soumise à votre inspection. Durant votre visite à l'Exposition de Rimouski vous pourrez faire votre choix dans les habits et chaussures pour vos fillettes et garçons avant l'entrée des classes. Nous aurons des affranchissements dans ces lignes d'ici à la fin d'août.

Les plus nouveaux et chics modèles de robes de toilette sont déjà exposés dans notre magasin.

Rapidez-vous que votre visite à l'exposition ne sera pas complète si vous ne visitez pas notre magasin.

MARCHAND DE NOUVEAUTES — RIMOUSKI

Retraites fermées

A LA MAISON STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS
17 sept. au 20 sept.: pour jeunes filles.
24 sept. au 27 sept.: pour dames.
Pour tous renseignements s'adresser aux Missionnaires de l'Imm-Conception, Rimouski.

TRADUCTION

Si vous avez des lettres, de la copie, des listes, des traductions à faire faire, et que vous désirez un travail prompt et soigné, le tout à bon compte, écrivez à:
CASIER POSTAL 36, Rimouski, P. Q.

Institutrice demandée

La Municipalité Scolaire de Luceville, Co. Rimouski, aurait besoin d'une bonne institutrice munie d'un diplôme modèle ou supérieur pour septembre prochain. De bons certificats de moralité, etc. et plusieurs années d'enseignements requis. S'adresser à:

J. J. COTE, Secrétaire-Trésorier, Luceville, Co. Rimouski.

A vendre

Un poêle "Président" émaillé gris et blanc a coûté \$144.00, a servi deux mois, vendra \$90.00. Un engin marin 3 H. P. presque neuf, complet avec hélice, a coûté \$150.00, vendra \$50.00. Un comptoir pour épicerie, devant à vitrines, avec 24 tiroirs, a coûté \$290.00, vendra \$95.00. Une balance de comptoir Dayton 30 livres, électrique, a coûté \$275.00, vendra \$100.00; une autre balance Toledo pour restaurant, capacité cinq livres, a coûté \$60.00, vendra \$30.00. Tous ces objets sont presque neufs et garantis. S'adresser à M. SMITH, rue St-Germain ou Adéard Garon, Rimouski.

LA MAISON DU LOUVRE

a le plaisir de faire part à sa clientèle que dès cet automne elle aura tout ce qui peut servir à la toilette de l'homme et de la femme; c'est-à-dire, sous-vêtements, habits, chapeaux, pardessus, robes, manteaux, etc., etc.

MESSAGE AUX NOUVELLES MARIEES

Un bel assortiment de robes de mariées en crêpe, dentelle et satin vous est offert à un prix tout à fait spécial. Ces robes d'une valeur de \$6.00 vous sont actuellement offertes et pour un temps limité à

\$3.95

Faites une visite à LA MAISON DU LOUVRE et vous y trouverez qualité et bas prix.

J. Adéard Garon

RUE ST-GERMAIN — RIMOUSKI

VENDEUR AUTORISE

des poêles et fournaies BELANGER, des radios DE FOREST CROSLY et MARCONI, des laveuses BEATTY.

Désirez-vous vous procurer certains meubles ?

Adressez-vous à

J.-AD. GARON

qui se fera un plaisir de vous faire des suggestions.

Tél.: 258D

CIGARES
**WHITE
OWL**
STREAMLINE



Réserve de la Division de Québec
Imported Tobacco Company of Canada, Limited

Notes locales

—M. J.-A. Brillant est de retour d'un voyage de quelques jours à New-York.

—M. et Mme Edouard Tascheau sont retournés à Québec après avoir passé quelques jours en notre ville.

—M. et Mme Maurice Baril, d'Arthabaska, étaient de passage en notre ville, récemment.

—M. et Mme Albert DeChamplain (Germaine Côté), dont le mariage a eu lieu dernièrement à Montréal, étaient en visite chez M. et Mme Rodolphe Côté, M. et Mme Léopold D'Anjou, de Luceville, et chez M. et Mme Philémon Côté, de St-Anaclet.

—M. et Mme J.-Victor Cloutier, leurs fils Jean-Marie et Louis Cloutier, de Québec, en visite chez M. et Mme Louis Julien, de St-Anaclet, étaient en ville, ces jours derniers.

—Mlle Ernestine Gagné est de retour d'une promenade à Québec.

—Mme F. Laliberté, de Québec, est venue passer quelques jours chez sa mère Mme Adéard Tanguay, à la "Villa-mes-Ancêtres".

—M. et Mme Raoul Marois, de Québec, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Laureat Bélanger.

—M. Arsenault, des Iles de la Madeleine, était en ville, hier.

—Mme R.-E. Asselin et son fils Derome sont de retour de Montréal.

—M. J.-E. Laniel, I. C., et son fils Maurice sont de retour d'un voyage en Gaspésie.

—Mlle Atala Guay est retournée à Québec après avoir passé quelques semaines en notre ville et à Bic.

—M. J.-L. Champoux, M. et Mme Edgar Cyr et M. Jean-Paul Cyr, de St-Joseph de Grantham, étaient de passage en notre ville, dernièrement.

—M. et Mme Jos. Verreault, leur fille Mlle Germaine, et Mlle Antoinette Breton, de Québec, sont en visite chez M. et Mme Eugene Garon.

—M. Alfred Lemieux est retourné à Chicoutimi après avoir passé un mois chez sa fille Mme Georges Guay.

—Mme Laurent Giroux, de St-Casimir de Portneuf, est en promenade chez ses parents M. et Mme Joseph Chouinard.

—Mme Jos. Daignault, de Godbout, accompagnée de ses filles, était de passage en notre ville cette semaine en route pour Chicago.

—M. et Mme G.-A. Morin sont allés à Montréal au commencement de la semaine.

Le lieutenant Victor Morin, de Montmagny, passe quelques jours chez M. et Mme Laureat Bélanger.

—Mme J.-A. Duchesnay, sa fille Mlle Paulette Ferretti, Mme Janitch, de Paris, qui ont passé la saison estivale en notre ville, sont retournées à Québec.

—M. Raphaël Lévesque, Mlle Cécile Morin, M. Emile Lebel, Mme Alfred Lévesque et sa jeune fille Mlle Isabelle, M. et Mme L.-P. Lebrun, de Rivière-du-Loup, étaient en ville dimanche et ont visité M. l'abbé Cléophas Morin.

Le Rév. Père Sarrasin, aumônier des Voyageurs de Commerce de Trois-Rivières, et propagandiste d'Oeuvres Sociales, est en ville aujourd'hui.

—Madame (Dr) M.-A. Drapeau part demain pour Toronto où elle visitera l'Exposition.

—Mme Paul Clément, de Québec, a passé la fin de semaine en notre ville.

—M. Edgar Bolduc est retourné à St-Raphaël de Bellechasse, après un bref séjour en notre ville.

—Mme Louis Laferrrière, de Québec, était en visite en notre ville, ces jours derniers.

—M. l'abbé Georges Vaillancourt, Mlle Jeanne Vaillancourt, Mme Victor Dupéré, Mlle Laurette et Simone Rousseau sont de retour d'un voyage au "Camp Idéal", les hôtes de M. et Mme Jules Dupéré.

—Mlle Muriel McKinnon a passé la fin de semaine à Québec.

—M. et Mme Albert Giroux, de St-Casimir, étaient de passage chez M. et Mme Joseph Chouinard, après avoir passé quelques semaines en Gaspésie.

—M. Emmanuel D'Anjou est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—Mme Athanasie Lepage et son fils M. l'abbé Ernest Lepage, Mme Pierre Dubé et sa fille Mlle Edwidge, M. Louis Gagné, sont allés à Sherbrooke assister à la profession religieuse de Soeur St-Pierre-Damien (Louise-Anna), et à la prise d'habit de Soeur St-Rogatien (Ali-